

## Dissociation entre perceptions et pratiques. De la langue d'exposition aux médias en milieu minoritaire canadien

Christiane Bernier, Simon Laflamme and Sylvie Lafrenière

Number 39, 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1027467ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1027467ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bernier, C., Laflamme, S. & Lafrenière, S. (2014). Dissociation entre perceptions et pratiques. De la langue d'exposition aux médias en milieu minoritaire canadien. *Revue du Nouvel-Ontario*, (39), 83–163.  
<https://doi.org/10.7202/1027467ar>

**Dissociation entre perceptions  
et pratiques.  
De la langue d'exposition aux médias  
en milieu minoritaire canadien**

**CHRISTIANE BERNIER**  
*Université Laurentienne*

**SIMON LAFLAMME**  
*Université Laurentienne*

**SYLVIE LAFRENIÈRE**  
*Vancouver Island University*

Il n'y a pas de collectivité contemporaine qui puisse se reproduire en dehors d'un rapport aux médias. Chacune d'elle doit disposer de médias qui s'adressent à elle; chacune d'elle doit s'adresser à elle-même en recourant aux médias. Une société contemporaine qui ne dispose pas de médias est soumise aux messages qui ont été fabriqués par et pour d'autres populations. Certes, parce qu'elle aura accès à tel ou tel média, elle pourra être à même de saisir les messages qui sont transmis, de façon générale, dans sa langue, même s'ils ne lui sont pas destinés en propre, mais il ne lui sera pas possible de se reproduire dans sa spécificité.

La socialité contemporaine est ainsi inconcevable en dehors de l'intervention des médias. Elle appelle les médias; elle est possible grâce à eux. Les médias cultivent et informent. Cette inhérence des médias dans la socialité

les inscrit dans diverses logiques, jamais exclusives cependant, qui vont de fortement économiques à fortement informatives ou culturelles. Puisque les médias constituent une industrie, ils cultivent et informent d'autant plus volontiers que cela est rentable. Si le marché est trop restreint, les incitatifs sont alors trop faibles pour favoriser la production et la diffusion de messages dans une logique économique.

Dans certaines sociétés démocratiques comme le Canada qui se donnent comme mission la protection des minorités linguistiques, le politique peut choisir d'intervenir pour soutenir l'existence des médias nécessaires à la reproduction culturelle et identitaire de communautés vivant en milieu linguistique minoritaire, que ce soit par l'exigence de paramètres spécifiques de diffusion ou par l'octroi de subventions aux médias les plus faibles, particulièrement si la concurrence des médias menace la survie de la collectivité.

Ainsi, entre les contraintes économiques et culturelles, les médias rendent possibles la production et la reproduction des collectivités. Ils le font en interaction avec elles, en leur offrant des produits qui leur ressemblent, dans lesquels les communautés se reconnaissent, que ce soit en dépeignant des événements historiques ou des personnages typiques, en soulevant des problématiques sociales ou politiques et des valeurs, en présentant des héros, des musiques appréciées, du divertissement, tout cela posé entre passé et futur, entre référents identitaires et ouverture au monde, entre rapports générationnels et de genre, entre relations avec la majorité et connexion avec les autres cultures.

Comprendre la vitalité d'une collectivité, à maints égards, c'est comprendre son rapport aux médias. C'est

découvrir dans quelle mesure les médias qui peuvent la reproduire dans sa spécificité sont accessibles et de quelles façons les individus s'y exposent. S'interroger à savoir si la santé des communautés de langue officielle en milieu minoritaire au Canada est en pleine vitalité, c'est, entre autres choses, se demander si ces communautés disposent de médias et si elles en font usage.

Pour mieux saisir l'interaction entre les communautés minoritaires et les/leurs médias, nous nous sommes intéressés aux résultats de l'*Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle* (EVMLLO), enquête postcensitaire et première enquête nationale à interroger les minorités de langue officielle pour inventorier leurs intérêts et leurs défis particuliers. En ce qui a trait plus spécifiquement aux médias, l'enquête s'informe de la langue d'utilisation et de la fréquence d'usage de cinq médias : la télévision, la radio, Internet, les journaux et les livres. Ce sont ces données qui servent de base à nos analyses.

Mais afin de pouvoir comprendre les résultats de cette enquête dans toute leur complexité, il nous apparaît, toutefois, qu'il faut, au préalable, nous pencher sur certains objets de réflexion connexes à la question. Tout d'abord, nous rappelons comment a été abordée, par les chercheurs, la question des minorités de langues officielles au Canada. En deuxième lieu, nous faisons un bref rappel des législations qui règlementent les activités médiatiques au Canada et les réglementations visant à assurer, dans le contenu des médias, le reflet des communautés de langue officielle en milieu minoritaire. Troisièmement, nous présentons, à travers ses diverses approches, comment s'est développée depuis un siècle la science de la communication et comment, à travers elles, se sont élaborées les

théories des médias tentant d'expliquer la dynamique interactive entre ce qui est produit et offert et ce qui est reçu et retenu par l'individu. Par la suite, nous exposons le rapport entre médias et minorités au Canada à travers ce que les recherches nous en disent, notamment à propos de la concurrence des médias, de l'importance d'offrir des contenus contextualisés, du rôle particulier des journalistes en milieu minoritaire, de la disponibilité, de même que des avantages et des dangers des nouvelles technologies. Finalement, avant d'entreprendre une comparaison entre les deux minorités linguistiques, nous vérifions si les consommateurs ont des usages généralement comparables en matière d'utilisation des médias, selon qu'ils soient en contexte minoritaire ou non, indépendamment, donc, de la langue de consommation et de leur situation spécifique. Et nous signalons quelques recherches réalisées sur le rapport entre l'âge et l'exposition aux médias.

### **Problématique**

#### *Penser les minorités de langues officielles au Canada*

En quoi, peut-on se demander, la question de la conceptualisation de la vitalité d'une communauté apparaît-elle pertinente à une réflexion sur les comportements médiatiques des individus, et particulièrement sur ceux vivant en contexte minoritaire?

Vouloir cerner et expliquer les comportements médiatiques des acteurs sociaux, dans une condition donnée, cela passe, entre autres, par la reconnaissance des caractéristiques individuelles liées à la socialisation, à la perception des enjeux par les acteurs eux-mêmes et à leur sens d'appartenance. C'est en cela que cette problématique intéresse notre questionnement. La question de la vitalité des minorités de langue officielle est une question relati-

vement récente chez les auteurs s'interrogeant sur le rapport minorité-majorité et il convient, aussi succinctement soit-il, d'en retracer le cheminement.

On sait que l'urgence de penser la francophonie minoritaire dans la société canadienne s'est imposée vers la fin des années soixante comme conséquence inévitable de la montée du néonationalisme québécois – elle-même déclencheur d'une prise de position fédérale tant politique que législative (la Commission Laurendeau-Dunton<sup>1</sup> et la *Loi sur les langues officielles de 1969*<sup>2</sup>) – délestant la notion de « nation canadienne-française », qui avait prévalu jusqu'alors, de son contenu symbolique de peuple fondateur<sup>3</sup> et d'entité de communauté imaginée<sup>4</sup> qui servait d'identité collective aux francophones, leur donnant un sens d'appartenance à un Canada autre que celui des Anglo-Canadiens.

Quels que soient les paramètres avalisant l'une ou l'autre théorie de la rupture du peuple canadien-français<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> L'Encyclopédie canadienne, *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1971)*, <http://www.thecanadianencyclopedia.com> (consulté le 14 août 2010).

<sup>2</sup> Commissariat aux langues officielles, « Loi sur les langues officielles », *Vos droits linguistiques*, 2013, [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/act\\_loi\\_f.php](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/act_loi_f.php) (consulté le 14 août 2010).

<sup>3</sup> Gaétan Gervais, « Aux Origines de l'identité franco-ontarienne », *Cahiers Charlevoix*, n° 1, Sudbury, Société Charlevoix / Prise de parole, 1995, p. 125-168.

<sup>4</sup> Benedict Anderson (1996) *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996, [http://www.er.uqam.ca/nobel/politis/IMG/pdf/Etats\\_nations\\_et\\_nations\\_sans\\_Etat.pdf](http://www.er.uqam.ca/nobel/politis/IMG/pdf/Etats_nations_et_nations_sans_Etat.pdf) (consulté le 14 août 2010).

<sup>5</sup> Yves Frenette (avec la collaboration de Martin Pâquet), *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998; Gaétan Gervais, « Aux Origines de l'identité franco-ontarienne », *op. cit.* et *Des Gens de résolution. Le passage du Canada français à l'Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 2003; Marcel Martel, « Le Débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français: état des lieux », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la*

ou de la continuité<sup>6</sup>, plusieurs auteurs présentent la période des États Généraux du Canada français et, dans la même foulée, celle de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* par le Parlement canadien à la fin des années soixante, comme l'un des moments forts de la transformation de la conceptualisation du fait français au Canada.

Battant le rappel des principales théories du champ des études sur l'ethnicité, les chercheurs feront d'abord intervenir les couples conceptuels communauté-société, ethnie-nation<sup>7</sup> pour constituer en nouvelles entités collectives les communautés francophones non québécoises<sup>8</sup>. Entreprise de réhabilitation, s'il en est une, de leur existence, de leurs actions et bientôt de leurs revendications, on les constitue en communautés de destin et d'appartenance<sup>9</sup> aux historicités à la fois

---

*nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 129-145 et *Le Deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et déroutes du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1996.

6 Gratien Allaire, *La Francophonie canadienne – Portraits*, Québec/Sudbury, AFI-CIDEF / Prise de Parole, 1999; Linda Cardinal, « Le Canada français à la lumière des États généraux : critique de la thèse de la rupture », dans Marcel Martel et Robert Choquette (dir.), *Les États Généraux du Canada français, trente ans après*, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa les 5, 6 et 7 novembre 1997, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 213-232.

7 Max Weber, « Les Relations communautaires ethniques », *Économie et société*, Paris, Plon, [1921] 1971, p. 411-427.

8 Roger Bernard, *De Québécois à Ontariens : la communauté franco-ontarienne*, Hearst, Nordir, 1988; Danielle Juteau, « La Production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 2, 1983, p. 39-55 et « Multiples francophonies minoritaires : multiples citoyennetés », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 33-45.

9 Otto Bauer, « Le Concept de nation », dans Georges Haupt, Michel Lowy et Claudie Weill (dir.), *Les Marxistes et la question nationale, 1848-1914*, Paris, Maspero, 1974, p. 233-257.

commune et diverses en leur donnant une nouvelle acception comme groupes «nationalitaires<sup>10</sup>», ce qui, incontestablement, leur crée un espace d'affirmation de soi légitimé, ouvrant la porte aux discours d'identités spécifiques<sup>11</sup>.

Mais, à peine une décennie plus tard, on délaisse déjà cette idée de minorités ethniques pour établir – sur la base principalement de la langue et d'une égalité juridique de l'anglais et du français dans la société canadienne – une différenciation fondamentale d'avec les groupes ethniques issus du multiculturalisme. Les francophones hors Québec deviennent alors soit des communautés ethnolinguistiques minoritaires dont on étudie la vitalité<sup>12</sup>, dont on mesure l'assimilation et le transfert linguistique<sup>13</sup> ou dont on veut sonder le sentiment d'appartenance<sup>14</sup>; soit des

<sup>10</sup> Le concept dans cette acception est de Joseph Yvon Thériault («Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 15-32). Thériault emprunte la notion à la sociologie politique des années 1970.

<sup>11</sup> Roger Bernard, *De Québécois à Ontariens... op. cit.*; Danielle Juteau-Lee, «Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontariens: qui sommes-nous?», *Pluriel*, n° 24, 1980, p. 21-43.

<sup>12</sup> Rodrigue Landry et Réal Allard, «L'Éducation dans la francophonie minoritaire», dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, p. 403-433.

<sup>13</sup> Charles Castonguay: «Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 16, n° 1, 1979, p. 21-31 et «La Cassure linguistique et identitaire du Canada français», *Recherches sociographiques*, vol. XLVI, n° 3, 2005, [www.erudit.org](http://www.erudit.org) (consulté le 13 février 2011) et «Francophone Immigration beyond the Bilingual Belt: Wasting a Precious Resource», *Inroads: A Journal of Opinion*, été-automne, 2008, [http://findarticles.com/p/articles/mi\\_7074/is\\_23/ai\\_n28537403/](http://findarticles.com/p/articles/mi_7074/is_23/ai_n28537403/) (consulté le 13 février 2011).

<sup>14</sup> Raymond Breton, «Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires: essai de typologie», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 59-69.



communautés de langue officielle en situation minoritaire, assujetties au principe de dualité linguistique<sup>15</sup>, répondant en cela aux transformations du discours institutionnel législatif et judiciaire. Comme le soulignent à juste titre Marc L. Johnson et Paule Doucet, « sous l'influence de la nomenclature juridique, les CLOSM ne sont dès lors pas perçues comme des groupes ethniques, mais comme des communautés de langue spécifiquement reconnues par la Charte et la Loi<sup>16</sup> ».

Légitimation, donc, qui déclenchera une nouvelle donne: on n'en est plus à démontrer la pertinence de l'existence de ces communautés, mais à vouloir développer – malgré, ou peut-être à cause de la tiédeur des actions gouvernementales – une rhétorique, un argumentaire, qui, tablant sur les droits acquis (juridiquement et législativement), se cristallisera autour des notions de développement et de vitalité communautaire ou ethnolinguistique.

Ainsi, d'entité canadienne-française, à groupes ethniques, groupes nationalitaires ou communautés de destin, c'est en tant que communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) que les francophonies minoritaires existent désormais dans le paysage discursif

<sup>15</sup> Commissariat aux langues officielles, *Un Tracé pour agir. La mise en œuvre de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles de 1988*, 1996, [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu\\_etu\\_021996\\_f.php](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_021996_f.php) (consulté le 11 août 2010); Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), *Mémoire présenté au Comité mixte permanent des langues officielles*, Ottawa, 26 mai 1994, <http://www.fcfa.ca/documents/484.pdf> (consulté le 10 août 2010) et *Mémoire présenté au Comité mixte sur les langues officielles. Mise en œuvre de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles*, Ottawa, 30 mai 1996, <http://www.fcfa.ca/documents/480.pdf> (consulté le 10 août 2010).

<sup>16</sup> Marc L. Johnson et Paule Doucet, *Une Vue plus claire: évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 10, [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu\\_etu\\_052006\\_f.php](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_052006_f.php) (consulté le 10 août 2010).

canadien, déplaçant du même coup le rapport de pouvoir majorité/minorité (anglais-français) et celui de minorité nationale/communautés minoritaires (Québécois - francophones hors Québec) qui en politisait la vision<sup>17</sup>. Si ces diverses appellations font état sans contredit de l'« indécision identitaire<sup>18</sup> » dans laquelle les transformations de la société québécoise et canadienne dans son ensemble ont plongé ces communautés, elles sont aussi, et peut-être surtout, le produit de la juridisation croissante des rapports avec l'État fédéral qui les institue partenaires (et donc coresponsables) de leur développement et de leur vitalité communautaires, dans le cadre d'une gouvernance « horizontale<sup>19</sup> ».

Dès lors, les chercheurs voudront de plus en plus conceptualiser et mesurer ce développement à travers la perception de leur degré de vitalité, à la fois en réponse à ces initiatives fédérales<sup>20</sup>, mais aussi pour forcer l'imputabilité des ministères face à leurs obligations, tant en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* que des différentes modifications à la *Loi sur les langues officielles* en 1988 et en 2005, qui les rendent plus contraignantes; avec, comme arrière-fond, une nouvelle vision qui tente

---

<sup>17</sup> Louise Marmen, « Les Statistiques linguistiques du recensement comme outil de mesure de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, 2005, p. 25-36; Normand Martin, *À la recherche d'une « théorie » du développement global. Une approche contextuelle pour l'étude du développement des communautés francophones vivant en situation minoritaire*, mémoire de maîtrise, sciences politiques, Université d'Ottawa, 2008.

<sup>18</sup> Joseph Yvon Thériault, *op. cit.*

<sup>19</sup> Linda Cardinal et Luc Juillet, « Les Minorités francophones hors Québec et la gouvernance des langues officielles au Canada », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La Gouvernance Linguistique: le Canada en perspective*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, p. 157-176.

<sup>20</sup> Normand Martin, *op. cit.*

de s'imposer, voulant que ce soit la vitalité d'une communauté qui lui donne son pouvoir, sa valeur intrinsèque, et non l'état de sa démographie<sup>21</sup>.

Divers cadres d'interprétation de cette vitalité ont été construits à l'aide d'indicateurs faisant intervenir plusieurs facteurs, à la fois individuels, sociétaux et communautaires. Dans leur rapport au Commissariat aux langues officielles, Johnson et Doucet<sup>22</sup> font une recension des principaux écrits sur la question et présentent différents modèles théoriques d'analyse, tous intéressants, à un titre ou un autre. Ainsi, et pour ne donner que deux exemples, celui de Réal Allard, Kenneth Deveau et Rodrigue Landry<sup>23</sup> qui se veut un modèle macroscopique dans lequel les auteurs construisent l'interrelation entre toutes les dimensions possibles, allant d'un continuum identitaire individuel au contexte sociétal, et celui d'Anne Gilbert et Marie Lefebvre<sup>24</sup> d'inspiration plus géogra-

---

<sup>21</sup> Roger Bernard, *Le Canada Français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Nordir, 1998; Jeanne Valois, « Du Concept de minorité et de son enfermement », dans Gratien Allaire et Anne Gilbert (dir.), *Francophonies plurielles*, Sudbury, Institut franco-ontarien, coll. « Fleur de trille », 1998, p. 127-135.

<sup>22</sup> Marc L. Johnson et Paule Doucet, *op. cit.*

<sup>23</sup> Kenneth Deveau, Réal Allard et Rodrigue Landry, « Engagement identitaire francophone en milieu minoritaire », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 73-120; Rodrigue Landry, Réal Allard et Kenneth Deveau, « Revitalisation ethnolinguistique. Un modèle macroscopique », dans André Magord (dir.), *Adaptation et innovation. Expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, Presses universitaires européennes, 2006, p. 105-124.

<sup>24</sup> Anne Gilbert et Marie Lefebvre, « Un Espace sous-tension : nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 27-72.

phique, prêtant à l'environnement un rôle déterminant dans le développement social et communautaire.

D'entrée de jeu, il faut signaler qu'il y a plusieurs définitions de la vitalité qui ont cours, mais, que, généralement, elles font intervenir au moins deux des trois éléments essentiels suivants: 1) au niveau individuel, d'abord, on y fait référence au vécu psycholangagier de l'individu: sa socialisation langagière et culturelle, son sentiment de compétence dans sa propre langue et celui de sa collectivité, de même que la perception qu'il a de la valeur symbolique de sa langue et de son groupe (vitalité subjective<sup>25</sup>); 2) au niveau collectif ensuite, on y renvoie à l'ensemble de la vie communautaire – la mobilisation qu'elle peut susciter, les institutions et ressources dont le groupe dispose – et qui peut être envisagée soit comme un état, si on mesure ce qui est, soit comme un processus, si on focalise sur les forces de développement de la communauté (vitalité objective<sup>26</sup>); 3) en troisième lieu, au niveau sociologique, on insiste sur l'aspect macrosocial en analysant la dialectique du rapport entre les forces de la communauté et la place symbolique de la langue et du groupe dans une société donnée, c'est-à-dire dans les rapports de force intergroupes (son statut). Finalement, ajoutons à cela les travaux qui, de plus en plus nombreux, alimentent la notion de double appartenance identitaire ou d'hybridité de l'identité<sup>27</sup> et on comprendra l'importance de l'ensemble de ces notions pour notre propos.

---

<sup>25</sup> Kenneth Deveau et coll., *op. cit.*; Rodrigue Landry et coll., « Revitalisation ethnolinguistique... », *op. cit.*

<sup>26</sup> Marc L. Johnson et Paule Doucet, *op. cit.*

<sup>27</sup> Roger Bernard, « Du Social à l'individuel: naissance d'une identité bilingue », dans Jocelyn Létourneau (dir.), *La Question identitaire au Canada francophone: récits, parcours, enjeux et hors-lieu*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 155-163; Christine Dallaire, « "Fier de qui on est... nous sommes FRANCOPHONES!" :

Comme on le verra, entre socialisation, autodétermination, perception des enjeux à un niveau tant individuel que collectif, ajustements au contexte et statut objectif de la communauté et de la langue dans la société, c'est toute une économie de rapports qui préside aux choix ou aux non-choix de comportements d'un individu en fonction de son intérêt et de son «émoraison<sup>28</sup>».

*Obligations de l'État dans le soutien aux médias pour les CLOSM*

Avant de s'interroger sur l'accessibilité des médias en milieu minoritaire et sur leur fréquence d'usage par les utilisateurs, un regard sur ce que sont les obligations de l'État fédéral en matière d'obtention de services médiatiques aux communautés minoritaires de langue officielle peut être utile.

On sait déjà que les institutions fédérales sont assujetties à la *Loi sur les langues officielles* par laquelle le gouvernement s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada, à appuyer leur développement, à promouvoir la pleine reconnaissance et

---

l'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens», *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 127-147; Christine Dallaire et Claude Denis, «Pouvoir social et modulations de l'hybridité au Canada: les jeunes aux Jeux de l'Acadie, aux Jeux franco-ontariens et aux Jeux francophones de l'Alberta», *Études Canadiennes*, n° 55, 2003, p. 7-23; Christine Dallaire et Josianne Roma, «Entre la langue et la culture, l'identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada. Bilan des recherches», dans Réal Allard (dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire: bilan et perspectives*, Moncton, Centre de recherche et développement en éducation / Québec, Association canadienne d'éducation de langue française, 2003, p. 30-46; Diane Gérin-Lajoie, «La Problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario», *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 171-179.

<sup>28</sup> Simon Laflamme, *Communication et émotion. Essai de sociologie relationnelle*, Paris, L'Harmattan, coll. «Logiques sociales», 1995.

l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne, de même qu'à veiller à ce que soient prises des mesures positives pour mettre en œuvre cet engagement<sup>29</sup>. Dans la mesure où les médias sont un moyen incontournable de ce développement et de cet épanouissement, il n'est pas étonnant que plusieurs des réglementations qui régissent le paysage médiatique canadien contraignent les principaux joueurs à une offre soutenue de services dans les deux langues officielles.

La *Loi sur la radiodiffusion*, qui donne au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) l'autorité de réglementer et de surveiller tous les aspects du système canadien de radiodiffusion, stipule que la télévision canadienne doit promouvoir la dualité linguistique sur les ondes et favoriser une programmation en français et en anglais de manière à refléter les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des milieux minoritaires<sup>30</sup>. C'est tout aussi vrai pour la radio.

C'est à la Société Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, qu'il incombe d'offrir des services de radio et de télévision qui : 1) reflètent la globalité canadienne et rendent compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions; 2) soient offerts en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une

---

<sup>29</sup> *Loi sur les langues officielles, Partie VII*, article 41 (1), 41(2), <http://laws.justice.gc.ca/fr/o-3.01/index.html> (consulté le 15 novembre 2010).

<sup>30</sup> *Loi sur la radiodiffusion*, L.C., 1991, ch. 11, art. 3, «Politique canadienne de radiodiffusion», <http://www.canlii.org/fr/ca/legis/lois/lc-1991-c-11/derniere/lc-1991-c-11.html> (consulté le 16 novembre 2010).

ou l'autre langue; 3) cherchent à être de qualité équivalente en français et en anglais; et 4) qui doivent être offerts partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens<sup>31</sup>.

Mais dans quelle mesure cela est-il le cas à travers le Canada, c'est-à-dire auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire? Le gouvernement peut-il garantir que ces obligations soient remplies? Est-on assuré, partout au Canada, de voir se refléter sa communauté dans sa télévision ou à la radio? Cela signifierait, non seulement que les minoritaires se sentiraient représentés dans les émissions produites, mais aussi que les productions et les producteurs d'émission en milieu minoritaire trouveraient leur voie/voix à travers la masse des producteurs et des productions en provenance de Montréal, Toronto ou Vancouver.

Dans son *Rapport à la gouverneure en conseil sur les services de radiodiffusion de langues française et anglaise dans les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire au Canada*, déposé le 30 mars 2009, le CRTC concluait que «l'accès des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux services télévisuels est convenable», même s'il jugeait que «le reflet des communautés dans la programmation des services disponibles au sein du système de radiodiffusion canadien peut être amélioré». Mais il affirmait, du même souffle, que «à moyen et long terme, les nouveaux médias représentent la meilleure solution en vue d'assurer l'accès à un nombre maximum de services et de permettre aux

---

<sup>31</sup> Commissariat aux langues officielles, « Le cadre de fonctionnement de l'industrie canadienne de la production télévisuelle », 2013, [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu\\_etu\\_012009\\_p5\\_f.php#section2.1c](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_012009_p5_f.php#section2.1c) et L.C., 1991, ch. 11, <http://lois.justice.gc.ca/fr/B-9.01/> (consulté le 15 novembre 2010).

communautés de langue officielle en situation minoritaire d'être mieux représentées au sein du système canadien de radiodiffusion<sup>32</sup>», ce qui ouvrirait la porte à une diminution de l'importance des médias traditionnels dans la répartition future des enveloppes budgétaires à leur accorder.

Le 1<sup>er</sup> avril 2010 entrait en vigueur le nouveau Fonds des médias du Canada (FMC), résultat de la fusion du Fonds canadien de télévision (FCT) et du Fonds des nouveaux médias du Canada<sup>33</sup> et réponse du gouvernement aux doléances des grands distributeurs privés contre les règles du FCT qui attribuaient un pourcentage élevé de financement à la télévision publique, sans égard aux différents critères auxquels eux-mêmes devaient se soumettre, notamment celui du succès auprès de l'auditoire, mesuré par les cotes d'écoute. L'objectif du nouveau fonds est donc de constituer un partenariat renouvelé avec l'industrie; son mandat est d'assurer la production d'émissions canadiennes de qualité et leur diffusion sur une multitude de plateformes.

Plusieurs acteurs dans le domaine se sont inquiétés de cette création qui, bien qu'elle mettait fin à la résistance des principaux distributeurs privés, soulevait de nouveaux enjeux, et de taille, dont ceux reliés à la définition et au financement de la télévision publique et celui d'une certaine liberté de création qui ne serait pas strictement

---

<sup>32</sup> Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, «Rapport à la gouverneure en conseil sur les services de radiodiffusion de langues française et anglaise dans les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire au Canada», 2009, <http://www.crtc.gc.ca/fra/backgrnd/language/lo0903-ol0903.htm> (consulté le 20 décembre 2010).

<sup>33</sup> <http://www.pch.gc.ca/pc-ch/infoCntr/cdm-mc/index-fra.cfm?action=doc&DocIDCd=CJM082271> (consulté le 20 décembre 2010).



soumise à une logique purement mercantile et au succès auprès de l'auditoire.

Dans le mémoire qu'elle présentait en 2010, dans le cadre des consultations publiques d'Industrie Canada à ce sujet, *Pour une stratégie numérique canadienne en synergie avec les réalités des producteurs francophones en situation minoritaire*, l'Alliance des producteurs francophones du Canada ne s'y est pas trompée, elle qui a très bien vu ce que peut receler de danger ce nouveau « partenariat » pour les médias des communautés minoritaires, lorsqu'elle affirme que « les nouvelles règles du Fonds des médias du Canada nous font craindre l'érosion graduelle des objectifs de politique publique en faveur de la logique des cotes d'écoute et des lois du marché. La logique de marché fondée sur le nombre d'auditeurs, de visiteurs ou de joueurs ne peut, à elle seule, assurer la survie de la production indépendante en situation minoritaire<sup>34</sup> ».

Il est trop tôt pour voir ce que donnera ce nouveau partenariat en termes de gains ou de pertes pour la capacité de production et l'accès aux médias sur différentes plateformes pour les usagers des communautés de langue officielle en milieu minoritaire, même si, en novembre 2010, le FMC, dans le rapport du FCT qu'il publiait sur son rendement de 2009-2010, affirmait que 30 % du financement alloué lors de cet exercice (incluant les projets de langues autochtones) a été investi dans la production régionale<sup>35</sup>. Ce qu'il faut souligner ici, c'est le fait que production en milieu minoritaire et production régionale ne recouvrent pas la même réalité: il y a, en effet, une ambiguïté de la notion, ce qui complique la

<sup>34</sup> [http://apfc.info/documents/APFC\\_Memoire\\_consultations\\_publicques\\_strategie\\_numerique\\_2010.pdf](http://apfc.info/documents/APFC_Memoire_consultations_publicques_strategie_numerique_2010.pdf) (consulté le 22 décembre 2010).

<sup>35</sup> [http://www.cmf-fmc.ca/fr/news-actualites.html?page\\_mode=connect](http://www.cmf-fmc.ca/fr/news-actualites.html?page_mode=connect) (consulté le 22 décembre 2010).

compréhension du phénomène, comme l'indiquait le Commissariat aux langues officielles, dans un rapport publié en janvier 2009, lorsqu'il demandait que soit établie «la distinction entre la production d'émissions régionales de langue officielle majoritaire et la production d'émissions régionales de langue officielle minoritaire<sup>36</sup>». En réponse à cet état de fait, le CRTC indique qu'il abordera la question au moment opportun avec le Fonds des médias du Canada, mais que toute proposition de modification à sa définition d'émission produite en région devra faire l'objet d'une instance publique<sup>37</sup>.

Quoiqu'il en soit, on ne peut espérer que les produits offerts aux consommateurs des CLOSM soient en adéquation avec leur réalité si on ne donne pas la possibilité à leurs producteurs de la présenter sur les ondes.

---

<sup>36</sup> «[...] le CRTC n'a pas de politique en place pour encadrer la production en milieu minoritaire, préférant procéder au cas par cas lors du renouvellement de licence des titulaires concernés. Les obligations du CRTC se limitent au "reflet" des régions canadiennes dans les émissions, de même qu'à la production régionale, une approche problématique à plusieurs égards. Une première difficulté vient de l'ambiguïté du concept de "région" [...]. En effet, le CRTC définit comme régionales les émissions de langue française dans lesquelles les prises de vue principales proviennent du Canada, à plus de 150 km de Montréal, ainsi que les émissions de langue anglaise dans lesquelles les prises de vue principales proviennent du Canada, à plus de 150 km de Montréal, Toronto ou Vancouver. Ainsi, la production régionale de langue française peut inclure des émissions tournées au Québec et le tournage d'émissions de langue anglaise à Montréal ne constitue pas de la production régionale.» (*Ombres sur le paysage télévisuel canadien. Place du français sur les ondes et production en contexte minoritaire*, [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu\\_etu\\_012009\\_f.php](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_012009_f.php), consulté le 20 décembre 2010.)

<sup>37</sup> Conseil de la radiodiffusion..., *op. cit.*

*Bref aperçu des théories générales des médias*

Un rapide survol des théories des médias fait voir que le développement des médias de masse a tôt fait d'attirer l'attention des spécialistes des sciences humaines. Ces spécialistes ont remarqué que les médias configurent les sociétés, modèlent les consciences collectives, constituent un puissant instrument pour quiconque peut recourir à eux pour diffuser son message. Aussi, les analyses ont-elles porté en grand nombre sur l'influence des médias.

Un premier mouvement, depuis les travaux de l'École de Francfort<sup>38</sup> jusqu'à ceux qui sont issus de la théorie des industries culturelles<sup>39</sup>, et même jusqu'à ceux que lèguera le structuralisme génétique des derniers écrits<sup>40</sup>, présentera les médias comme infiniment puissants. Dans cette perspective, les médias, répondant à une logique marchande ou impérialiste, transmettent des messages qui sont reçus par des destinataires impassibles, manipulables, inertes. Ce mouvement a fait longtemps autorité et il retient toujours l'attention. Son simplisme théorique contribue certainement à en faire une théorie attrayante. Mais ses catégories analytiques empêchent de prendre en considération le caractère multiple de la production et de la diffusion des contenus, les formes de la réception des messages qui sont diffusés, de même que la relation dia-

---

<sup>38</sup> Theodor W. Adorno, *Modèles critiques*, Paris, Payot, [1963] 1984; Max Horkheimer et Theodor W. Adorno, *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », [1947] 1974.

<sup>39</sup> Voir, par exemple, Armand Mattelart, *Multinationales et systèmes de communication: les appareils idéologiques de l'impérialisme*, Paris, Anthropos, 1976 et Armand Mattelart et Jean-Marie Piemme, *Télévision, enjeux sans frontières: industries culturelles et politiques de la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1980.

<sup>40</sup> Pierre Bourdieu, *Sur la télévision, suivi de l'empire du journalisme*, Paris, Raisons d'agir, 1996.

lectique qui existe entre les médias et leurs destinataires, si inégalitaire soit-elle.

Un deuxième mouvement est animé du même esprit. Ses analyses, toutefois, portent moins sur les médias eux-mêmes, que sur les messages. La sémiotique qui est ici sollicitée met en évidence des formes mystifiantes de contenus, propagandistes ou publicitaires notamment<sup>41</sup>. Ces travaux ont eu le bonheur d'éveiller de nombreux lecteurs à la critique de ce à quoi les exposent les médias. Ces lecteurs ont pu témoigner de l'habileté des concepteurs. Mais les résultats ont souvent représenté davantage d'élégantes constructions que des démonstrations. Les appareils analytiques étant trop limités pour établir des preuves, les constructions des sémioticiens sont apparues comme des interprétations possibles d'évènements discursifs, et non pas comme des saisies globales de ces évènements ou de corpus représentatifs. Le lecteur alerte se laissait impressionner par le travail, mais non sans soulever des réactions adversatives.

Un troisième mouvement a insisté sur l'incidence des technologies. À ses yeux, la configuration des sociétés dépendrait moins des messages qui sont transmis que de la technologie de diffusion qui est mise à contribution. À tel type de société correspondrait telle forme de média. Le message, ici, est second par rapport à la technologie. Il est même assimilable au média. La force de cette approche est d'avoir révélé la part essentiellement médiatique des sociétés. Sa faiblesse est d'avoir omis la dialectique des sociétés et de leurs médias : si les médias influent sur les sociétés, les sociétés n'agissent pas moins sur leurs

---

<sup>41</sup> Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957 et *Système de la mode*, Paris, Seuil, 1967; Umberto Eco, « James Bond : une combinatoire narrative », *Communications*, n° 8, [1966] 1981, p. 77-93 et *De Superman au surhomme*, Paris, Grasset, [1978] 1993.

médias; c'est la raison pour laquelle toute présence d'un même média dans les sociétés ne correspond pas partout à des sociétés identiques. En outre, cette approche a évacué toute la dynamique des médias et de leurs contenus: en réduisant les messages aux aspects techniques des médias, l'analyse s'est empêchée d'observer comment un même média peut correspondre à des contenus variés au sein d'une même collectivité<sup>42</sup>.

Un quatrième mouvement, qui va des travaux effectués par le Bureau pour la recherche sociale appliquée aux États-Unis<sup>43</sup> aux études culturelles<sup>44</sup> (*cultural studies*), met l'accent sur l'interprétation active que les destinataires font des messages qu'ils reçoivent des médias. L'influence des médias y est toujours perçue comme significative, les motifs des auteurs des messages font toujours l'objet de suspicion, mais les individus ne sont plus conçus comme perméables à tout message qui vient à eux. Par eux-mêmes, ou grâce aux relations qu'ils entretiennent avec d'autres personnes, ils donnent un sens aux contenus auxquels ils sont exposés et ce contenu n'est pas toujours un pur reflet de l'information qui est transmise. Ce courant a eu pour effet de souligner qu'on ne peut

<sup>42</sup> Harold A. Innis, *Empire and Communication*, Toronto, University of Toronto Press, 1972; Marshall McLuhan, *The Medium is the Message*, New York, Random House, 1967 et *Pour comprendre les médias: les prolongements technologiques de l'homme*, Saint-Laurent, Bibliothèque québécoise, [1964] 2001.

<sup>43</sup> Paul Lazarsfeld, Bernard Berelson et Hazel Gaudet, *The People's Choice: How the Voter Makes up his Mind in a Presidential Campaign*, New York, Duell, Sloan and Pearce, 1944; Elihu Katz et Paul Lazarsfeld, *Personal Influence: The Part Played by People in the Flow of Mass Communication*, Glencoe (IL), Free Press, 1955.

<sup>44</sup> Stuart Hall, «Cultural Studies and its Theoretical Legacy», dans Lawrence Grossberg, Cary Nelson, Paula Treichler (dir.), *Cultural Studies*, New York, Routledge, 1992 et «Codage/décodage», *Réseaux*, n° 68, 1994, <http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/68/02-hall.pdf> (consulté le 14 août 2010).

comprendre l'influence des médias si l'on ne prend pas en considération la manière dont les individus reformulent pour eux-mêmes les messages qu'émettent les médias. On peut parfois lui reprocher un certain idéalisme : dans certains travaux, en effet, les destinataires des messages apparaissent comme des esprits si libres qu'ils ne ressemblent plus à de réels acteurs sociaux.

Il faut retenir de l'ensemble de ces travaux sur l'influence des médias que la socialité a pour corollaire la circulation de l'information et que cette circulation dépend des médias, aussi bien de leur technologie que de la manière dont sont produits les messages. Ajoutons que, même si certains contenus diffusés peuvent en être insidieux, les acteurs sociaux sont aptes à interpréter les messages qui leur sont transmis. Même si des intérêts économiques ou politiques peuvent entrer en jeu dans la production et la diffusion des messages médiatisés, tout ce qui transite par les médias, tout ce qui circule dans une société, n'est pas réductible à ces intérêts et que, en dernier ressort, à toute socialité donnée correspond une dialectique entre producteurs des messages et communautés auxquelles ils s'adressent.

### *Théoriser le rapport médias-minorités*

Dans les rapports entre les majorités et les minorités, tous les déterminants ne sont pas internes. Des forces extérieures à la nation peuvent intervenir. L'État qui, par exemple, fait partie d'organismes internationaux favorisant l'équité entre les peuples sera souvent obligé de satisfaire certaines attentes des minorités et il devra d'autant plus le faire que les principes des organismes auxquels il adhère ont un écho au sein de la nation. Il lui est donc important d'entretenir des liens avec les autres nations qui adhèrent à ces mêmes principes (que l'on

pense ici aux relations hautement médiatisées entre les Autochtones canadiens et l'ONU ou encore à celles des Québécois avec la France, contextes qui obligent le gouvernement canadien à certaines prouesses diplomatiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays).

Il n'y a pas de communauté s'il n'y a pas de culture en partage, de débats collectifs. Dans la contemporanéité, cette culture est dangereusement menacée si elle n'est pas portée par les moyens de communication de masse. Cette menace est attribuable à l'étendue des communautés, certes, mais aussi à la concurrence des médias, qui correspond à une rivalité des cultures.

Comment sont abordées par les auteurs ces questions de concurrence et de fonctions des médias en milieu minoritaire? Et qu'en est-il du rapport aux nouvelles technologies?

### *Concurrence des médias et importance symbolique de la langue*

Les niveaux de minorisation au sein d'une nation, pour ce qui est de la culture, ne s'expliquent pas uniquement en fonction du rapport entre les communautés infranationales, même si celui-ci est déterminant. Si le trait dominant de la minorité nationale lui est propre de façon stricte, alors il lui est difficile de se pourvoir de messages médiatisés, car il lui faut produire au plan médiatique l'entièreté de ce qui la caractérise. Si ce trait appartient à d'autres communautés, ailleurs dans le monde, il lui est alors possible d'importer des messages qui, au moins partiellement, favorisent sa reproduction. Ainsi, une minorité qui est définie par la langue et dont les locuteurs sont peu nombreux et sont limités à la nation à laquelle elle appartient aura beaucoup plus de difficulté à se doter de messages qui favoriseront sa reproduction (par exemple,

l'inuktitut) qu'une autre qui, elle aussi définie par la langue, trouve des locuteurs dans d'autres nations (le français). Plus encore, dans la concurrence des messages médiatiques, les traits culturels sont inégalement distribués. Ceux qui sont associables aux sociétés les plus riches, les plus nombreuses et les plus animées par les médias, circulent davantage que les autres. Il est plus probable, dans l'ensemble de ce qui est médiatisé, de croiser un message en espagnol qu'en ojibwé, un message islamique que raëlien.

Bien que les deux communautés linguistiques (anglophone et francophone) au Canada appartiennent à des ensembles qui occupent un espace important dans le champ sémantique global des messages de masse, elles ne sont pas à égalité dans leurs rapports aux médias, ce qui produit un effet différentiel chez les minorités de langue officielle. La minorité anglophone a, en effet, ceci de particulier qu'elle parle la langue dans laquelle est produit le plus grand nombre de messages médiatisés de la planète, pour des raisons historiques autant qu'économiques; ainsi, les renforcements extranationaux sont virtuellement plus nombreux pour l'anglophone que pour le francophone. On peut ajouter à cela certains facteurs aggravants, notamment: que le voisin étatsunien, essentiellement de langue anglaise, est le plus puissant des producteurs de messages de masse; que l'information circule assez librement entre le Canada et les États-Unis; et que la population canadienne est majoritairement de langue anglaise, même s'il y a une majorité de langue française au Québec. Ces données ne font que souligner l'écart entre les deux minorités linguistiques au Canada pour ce qui est de leur relation aux médias.



On pourrait dire, mais sans en faire une règle ultime, qu'une minorité linguistique se porte d'autant mieux que ses membres disposent de médias et en font usage dans leur langue et qu'une partie significative des messages qu'elle reçoit sont produits par ses propres membres<sup>45</sup>.

Les recherches sur le rapport entre les minorités et les médias, même en se donnant divers points de vue, rappellent sans cesse ce principe, comme le fait voir un rapide survol des écrits sur le sujet.

*Contraintes et fonctions des médias en milieu linguistique minoritaire*

Un premier constat s'impose pour tout chercheur qui approche de façon herméneutique l'analyse des minorités linguistiques ou régionales : le fait qu'elles soient soumises à des contraintes plus prononcées que celles auxquelles sont confrontées les majorités. Ainsi, prenant des exemples en France et en Italie, Sue Wright montre que ces contraintes excessives ont pour effet d'enfermer les minorités dans des « systèmes statiques » qui nuisent à leur évolution et, par voie de conséquence, favorise les langues dominantes<sup>46</sup>.

Au Canada, un premier ouvrage d'envergure portant sur l'interrelation entre médias et minorités francophones a vu le jour en 1992, sous la direction de Fernand Harvey<sup>47</sup>

<sup>45</sup> Voir l'introduction et la conclusion de Stephen H. Riggins dans l'ouvrage qu'il a dirigé, *Ethnic Minority Media: An International Perspective*, Londres, Sage, 1992. Si importants que soient les médias pour la reproduction des minorités, Donald Browne rappelle qu'ils ne suffisent pas (*Electronic Media and Indigenous Peoples: A Voice of Our Own?*, Ames (IA), Iowa State University Press, 1996).

<sup>46</sup> Sue Wright, « The Right to Speak One's Own Language: Reflections on Theory and Practice », *Language Policy*, vol. 6, n° 2, 2007, p. 203-224.

<sup>47</sup> Fernand Harvey, *Médias francophones hors Québec et identité. Analyses, essais et témoignages*, Québec, Institut québécois de

et en arrive globalement au même constat. L'ouvrage, à travers une trentaine de contributions, fait état du « dynamisme », mais aussi des nombreux « problèmes » des médias de la francophonie canadienne. Dans tout l'ouvrage, les auteurs sont, en effet, conscients de cette nécessaire mais difficile dynamique entre les communautés minoritaires, leurs médias et la majorité et c'est pour cette raison qu'ils en scrutent toutes les dimensions : les contraintes économiques, la question identitaire, l'environnement nord-américain, la concurrence des médias et même le rôle des journalistes qui se sentent investis d'une responsabilité, d'une mission, allant au-delà de leur pratique.

Près d'une quinzaine d'années plus tard, en 2006, ces thématiques refont surface dans un autre ouvrage collectif<sup>48</sup>. L'apport spécifique de ce collectif réside dans le fait que le débat est cette fois centré autour du rôle que peuvent et devraient jouer la radio, la télé et la presse comme moyens d'expression des communautés francophones. De nouveau on y aborde, de différentes manières, la question de la pratique journalistique en milieu minoritaire en en rappelant le caractère particulier, sinon partisan : le journaliste qui y exerce sa profession se trouve dans une situation paradoxale où il lui faut informer de manière objective en même temps que défendre la cause minoritaire. On insiste sur le nécessaire rapport de proximité médias-public, thème qui avait déjà fait l'objet d'analyse quelques années plus tôt<sup>49</sup> et l'importance

---

recherche sur la culture, 1992.

<sup>48</sup> Michel Beauchamp et Thierry Watine (dir.), *Médias et milieux francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2006.

<sup>49</sup> Annette Boudreau et Stéphane Guitard, « Les Radios communautaires : instruments de francisation », *Francophonies d'Amérique*, n° 11, 2001, p. 123-134.

d'avoir des médias qui sont le reflet de ce que l'on est, de ce que l'on vit. On y souligne, en outre, comment les médias, en rendant davantage publique la parole d'acteurs sociaux, provoquent une polarisation des discours, contraints qu'ils sont à s'inscrire dans leur milieu. Finalement, une large part y est aussi faite aux défis de la radio-télévision d'État à qui l'on reproche de ne pas savoir s'adapter aux divers milieux régionaux par son propos souvent trop général ou trop éloigné du vécu des usagers des minorités francophones.

Cette incontournable lecture de la fonction des médias en milieu francophone minoritaire comme soutien au développement de l'identité et à la transmission de la culture reste donc un *leitmotiv* qui revient sans cesse. Déjà, en 1992, dans la présentation qu'il faisait de son ouvrage, Harvey écrivait :

Ces points de vue multiples sur l'étude des médias francophones doivent être situés dans la perspective plus fondamentale des rapports entre ces médias et l'identité culturelle qu'ils contribuent à promouvoir. On peut difficilement imaginer l'avenir des différentes communautés francophones au Canada sans la présence active de la presse écrite ou électronique, laquelle contribue à sauvegarder et à développer l'identité de ces communautés et à les insérer dans la francophonie canadienne et internationale<sup>50</sup>.

### *Disponibilité des médias et aléas de la langue d'exposition*

Certains auteurs se sont aussi penchés sur la question des difficiles choix en matière d'information. Si une communauté minoritaire n'a pas accès à un système complet de médias, il est fort probable que ses membres se tournent vers les médias de la majorité, ce qui, normalement, ne

---

<sup>50</sup> Fernand Harvey, « Présentation », *Médias francophones hors Québec et identité...*, op. cit., 1992, p. 13.

pose pas de difficulté pour eux puisqu'ils en comprennent la langue<sup>51</sup>, mais est risqué pour la reproduction de la langue officielle minoritaire. Dans le même ordre d'idée, un autre danger menace les minorités qui s'exposent à des contenus qui sont traduits pour elles, danger qui est d'autant plus grand que la proportion de ces traductions est élevée dans l'ensemble des messages reçus<sup>52</sup>. Par contre, si les nouvelles technologies ajoutent aux menaces qui se présentent à elles en favorisant la langue anglo-dominante, en même temps elles facilitent la production de messages «médiatisables», ce qui leur est favorable<sup>53</sup>, notamment dans le rapport entre les nouvelles technologies et les jeunes, où Internet étend l'offre de messages en français et où l'audiovisuel remodèle les activités de divertissement<sup>54</sup>.

Pour l'essentiel, donc, ces textes insistent sur les modes de correspondance entre les contenus médiatisés et leurs destinataires. Ces travaux, chacun à leur manière, rappellent l'importance pour une communauté non

---

<sup>51</sup> Tom Moring, «Functional Completeness in Minority Language Media», dans Mike Cormack et Niamh Hourigan (dir.), *Minority Language Media. Concepts, Critiques and Case Studies*, Cleveland, Buffalo et Toronto, Multilingual Matters, 2007, p. 17-33.

<sup>52</sup> Eithne O'Connell, «Translation and Minority Language Media: Potential and Problems: An Irish Perspective», dans Mike Cormack et Niamh Hourigan (dir.), *Minority Language Media... op. cit.*, p. 212-228.

<sup>53</sup> Daniel Cunliffe, «Minority Languages and the Internet: New Threats, New Opportunities», dans Mike Cormack et Niamh Hourigan (dir.), *Minority Language Media... op. cit.*, p. 133-150.

<sup>54</sup> André Forgues, «Les Médias et les potentialités des technologies au sein des communautés francophones», dans Michel Beauchamp et Thierry Watine (dir.), *Médias et milieux francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Culture française d'Amérique», p. 251-264; Rosaire Garon, «Pratiques culturelles et pratiques médiatiques au Québec», dans Michel Beauchamp et Thierry Watine (dir.), *Médias et milieux francophones, op. cit.*, p. 265-298.

seulement de posséder des médias, mais aussi de recevoir des contenus prévus pour elle.

*Comparaison entre pratiques chez les majoritaires et les minoritaires*

Finalement, la question se pose à savoir si les consommateurs de médias ont des usages comparables en matière d'utilisation des médias selon qu'ils sont en contexte minoritaire ou non. Ainsi, des travaux ont démontré que, dans le Nord-Est<sup>55</sup> et dans le Nord-Ouest<sup>56</sup> de l'Ontario, pour ce qui est des appareils médiatiques, il n'y avait pas de différence réelle selon que le foyer était francophone ou anglophone, et donc minoritaire ou majoritaire. Ces travaux ont même révélé, pour ce qui est des usages d'Internet, que les individus se définissent comme francophones, anglophones ou bilingues, les pratiques étaient comparables, c'est-à-dire qu'on n'observait pas de variations entre les uns et les autres pour ce qui est de la fréquence des activités comme, par exemple, l'utilisation d'Internet pour le clavardage, le courriel, les opérations bancaires, et ainsi de suite. Toutefois, en prenant en considération la langue de ces usages, une recherche a observé que la navigation se fait presque exclusivement en anglais chez les anglophones et qu'elle a lieu et en anglais et en français chez les francophones<sup>57</sup>.

---

<sup>55</sup> Simon Laflamme, « Les Médias en Ontario chez les francophones et les anglophones », *Cahiers Charlevoix*, n° 6, Sudbury, Société Charlevoix / Prise de parole, 2004, p. 251-282.

<sup>56</sup> Simon Laflamme, Nicole Corbett et Chris Southcott, « Usages des médias et langue de communication dans la communauté francophone du nord-ouest de l'Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 33, 2008, p. 69-94.

<sup>57</sup> Simon Laflamme, « Usage et représentation d'Internet chez les jeunes. Comparaison entre les francophones et les anglophones du nord de l'Ontario », *Cahiers Charlevoix*, n° 7, Sudbury, Société Charlevoix / Prise de parole, 2006, p. 183-228.

Des études ont aussi constaté que l'exposition au français variait considérablement chez les francophones d'un groupe d'âge à l'autre et que, à l'adolescence, s'opérait un passage vers l'anglais; elles ont toutefois indiqué que la scolarisation représentait le facteur le plus déterminant d'un retour au français: en s'instruisant, en effet, les francophones en milieu minoritaire, surtout s'ils faisaient des études universitaires, tendaient à s'exposer davantage au français<sup>58</sup>.

### *Synthèse et hypothèses*

Comme nous venons de le voir, la dialectique entre les médias et les communautés qu'ils desservent implique toute une économie sociétale de rapports, que ce soit au niveau de la façon dont elle s'est développée, historiquement, dont on a su la concevoir, dont elle est réglementée par l'État, ou encore dans la façon dont nos outils analytiques nous permettent d'en rendre compte actuellement.

Dans cet article, nous proposons de jeter un regard sur les différences de comportements médiatiques, en fonction de la langue, entre les deux populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada: les francophones à l'extérieur du Québec et les anglophones au Québec.

Les données de l'EVMLO permettent de soulever diverses hypothèses sur le rapport qu'entretiennent les consommateurs aux médias à partir de certaines variables, notamment, celles qui sont relatives à la disponibilité des

---

<sup>58</sup> Voir, par exemple, Simon Laflamme et Christiane Bernier, *Vivre dans l'alternance linguistique. Médias, langue et littérature en Ontario français*, Sudbury, Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation (FORA), 1998 et Simon Laflamme, «Alternance linguistique et postmodernité: le cas des jeunes francophones en contexte minoritaire», *Francophonies d'Amérique*, n° 12, 2001, p. 105-112.

médias dans la langue de la minorité, à la représentation qu'a l'usager de la situation sociosymbolique de la langue minoritaire et de sa communauté dans l'ensemble de la collectivité et à certaines caractéristiques sociodémographiques individuelles. Dans le présent texte nous nous concentrons sur trois de ces thématiques :

- 1) le rapport qu'auront, sur l'exposition aux médias dans la langue de la minorité, les perceptions des minoritaires,
- 2) les effets combinés de l'âge et des perceptions de l'instruction,
- 3) les perceptions et l'influence de certaines autres variables sociodémographiques.

À notre avis, il y aura un effet positif sur l'exposition aux médias dans la langue de la minorité :

- de la perception de la place symbolique de la langue de la minorité chez l'utilisateur : plus celle-ci sera positive, plus l'usager consommera les médias dans la langue de la minorité;
- du rapport de l'âge aux perceptions de la place de la langue de la minorité dans leur environnement : plus les individus avanceront en âge, plus ils auront une vision sociosymbolique positive de cette place et plus ils seront susceptibles de s'exposer aux médias dans la langue de la minorité;
- du niveau de scolarité : plus l'individu sera scolarisé, plus il tendra à utiliser les médias minoritaires;
- et de la langue d'obtention du plus haut diplôme : dans la mesure où l'individu aura obtenu son plus haut diplôme dans la langue de la minorité, il sera plus interpellé par les médias dans cette langue.

Les vérifications de ces hypothèses, nous semble-t-il, représentent des clés pour expliquer les choix linguistiques

de l'exposition aux médias, du moins en partie. Toutefois, il nous faut souligner que le corpus dont nous disposons, bien qu'il constitue l'un des plus importants existant à l'heure actuelle sur les minorités linguistiques au Canada, ne comporte aucune donnée sur la production des messages médiatiques ou sur leur contenu (autre que ce qui a trait à la langue d'usage). Par conséquent, nos analyses ne peuvent permettre de vérifier des hypothèses sur le rapport entre les contenus médiatiques et les habitudes linguistiques de recours aux médias, et ce, malgré le fait qu'il s'agisse d'une question fondamentale dans la problématique générale du domaine de recherche, comme nous en faisons état précédemment. Notre évocation de cette dialectique aura donc pour assise les nombreux travaux qui ont déjà, théoriquement et empiriquement, établi ce principe.

Dans le même ordre d'idées, l'ensemble des variables de l'enquête dont nous disposons pour caractériser les acteurs sociaux peut ne pas sembler suffisamment exhaustif. Une enquête, si élaborée soit-elle, doit évidemment faire des choix. Cependant, bien que ces variables ne peuvent traduire l'entièreté de ce qui pourrait expliquer l'agir des acteurs sociaux, elles ont toutefois l'avantage de fournir des données qui sont normalement prises en compte dans les travaux du même ordre sur les minorités linguistiques au Canada et dans ceux qui sont issus de la sociologie des médias.

### **Éléments méthodologiques**

*L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)* a été réalisée par Statistique Canada à la suite du Recensement de 2006, comme nous l'avons indiqué précédemment. L'échantillon adulte de l'EVMLO com-



prend 12 376 adultes de langue française âgés de 18 ans ou plus habitant à l'extérieur du Québec et 6 969 adultes de langue anglaise âgés de 18 ans ou plus habitant le Québec<sup>59</sup>. L'EVMLO aborde différents thèmes, dont ceux de l'éducation; de l'accès aux services des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux; de la langue d'usage avec les professionnels du système de la justice (policiers et avocats) de même qu'avec les professionnels des services de soins de santé. En outre plusieurs questions portent sur le rapport à l'appartenance de groupe, de même que sur la perception de la personne face à sa communauté. Pour ce qui est des médias, l'enquête s'informe de la langue d'usage et de sa fréquence d'utilisation dans cinq médias spécifiques: la télévision, la radio, Internet, les journaux et les livres<sup>60</sup>.

### *Échelles de mesure*

La mesure de la perception se construit à partir de onze indicateurs qui demandent à l'usager d'évaluer, selon lui, l'importance de la présence de la langue de la minorité dans les entreprises et les commerces, les médias, les ser-

---

<sup>59</sup> Dans le présent texte, on utilisera indifféremment les concepts de «francophones» et de Franco-minoritaires ou d'anglophones» et d'Anglo-minoritaires, mais les uns comme les autres le seront dans le sens inclusif donné aux termes d'«adultes de langue française» et d'«adultes de langue anglaise» qui sont utilisés dans le contexte de l'EVMLO. Cette précision est nécessaire parce que l'échantillon de l'EVMLO n'est pas limité aux personnes dont la langue maternelle est la langue officielle minoritaire. Elle inclut aussi les gens dont la langue maternelle est une langue autre que le français ou l'anglais mais qui peuvent soutenir une conversation dans l'une ou l'autre langue, ou qui utilise celle-ci à la maison.

<sup>60</sup> Nous avons intégré les livres aux autres médias, bien que ce soit peu habituel, parce qu'il nous est apparu que cela procédait aussi d'un choix personnel, peut-être même est-ce l'acte le plus individuel en relation aux choix de loisir.

vices gouvernementaux fédéraux et provinciaux de sa ville de résidence; l'importance que cette langue avait il y a 10 ans, de même que celle de la projection de son usage dans 10 ans; l'importance que revêt, pour lui, le fait que des organismes ou des bénévoles travaillent au développement de la communauté minoritaire; l'importance de l'utilisation de la langue minoritaire et de la langue majoritaire dans sa vie quotidienne, du respect des droits linguistiques dans la province; l'importance que les services gouvernementaux fédéraux et provinciaux soient offerts dans la langue de la minorité; et, finalement, l'évaluation de la vitalité de sa communauté. Cet ensemble d'indicateurs nous permet d'effectuer diverses analyses mettant en relation les caractéristiques des sujets et leur rapport sociosymbolique à la langue en fonction de ces perceptions.

La langue d'exposition aux médias est mesurée selon une échelle qui nous permet de traiter les données comme cardinales<sup>61</sup>. Leur fréquence de consommation est donnée en fonction de la réponse aux questions suivantes: combien d'heures par semaine passez-vous à: regarder la télévision; écouter la radio<sup>62</sup>; à quelle fréquence lisez-vous:

---

<sup>61</sup> L'échelle est la suivante: 1 = seulement en anglais; 2 = surtout en anglais; 3 = français et anglais à égalité; 4 = surtout en français; 5 = seulement en français. Cependant, pour des fins de comparaison dans certaines analyses, cette échelle sera inversée. Cela sera toutefois indiqué à chaque fois.

<sup>62</sup> L'échelle est la suivante: 1 = 4 heures ou moins; 2 = 4 à 14 heures; 3 = 15 à 29 heures; 4 = 30 heures ou plus; 5 = n'écoute pas la radio, ne regarde pas la télévision.

les journaux<sup>63</sup>; les livres<sup>64</sup>; combien d'heures par semaine (dans vos temps libres) passez-vous sur Internet<sup>65</sup>.

Il est aussi possible de mesurer l'incidence de l'âge<sup>66</sup> et de l'instruction<sup>67</sup> et de les mettre en relation avec les perceptions et avec la langue de consommation des médias. La question traitant de la langue d'études pour le plus haut niveau de scolarité est une variable dichotomique qui indique si, oui ou non, ces études ont été menées dans la langue de la minorité. Par exemple, si le plus haut niveau de scolarité est le collégial, il est possible de savoir si les études collégiales ont été faites toutes ou en partie dans la langue de la minorité.

Le niveau d'instruction se présente dans une échelle cardinale à trois niveaux; les variables de perception peuvent aussi être considérées comme cardinales, mais elles présentent de trois à cinq niveaux. Pour tester la corrélation entre la scolarité et les perceptions, il est préférable de s'en remettre aux outils non paramétriques et la statistique la plus appropriée pour en rendre compte sera G<sup>68</sup>.

---

<sup>63</sup> L'échelle est la suivante: 1 = chaque jour; 2 = quelques fois par semaine; 3 = 1 fois par semaine; 4 = moins d'une fois par semaine; 5 = rarement ou jamais.

<sup>64</sup> L'échelle est la suivante: 1 = chaque jour; 2 = au moins une fois par semaine; 3 = au moins une fois par mois; 4 = quelques fois par année; 5 = jamais.

<sup>65</sup> L'échelle est la suivante: 1 = moins d'une heure; 2 = de 1 à 5 heures; 3 = 6 à 10 heures; 4 = 11 à 20 heures; 5 = 21 heures ou plus; 6 = n'utilise pas Internet

<sup>66</sup> La variable âge est utilisée de façon intégrale, c'est-à-dire sans regroupement.

<sup>67</sup> L'échelle est la suivante: 1 = universitaire; 2 = collégial; 3 = secondaire ou moins.

<sup>68</sup> La statistique G se lit comme la plupart des corrélations: sa valeur se situe entre -1 et +1. Elle représente la valeur la plus indiquée quand le nombre d'égalités est grand, ce qui est le cas quand

## **Présentation des résultats**

Les résultats de nos analyses (corrélations, régressions multiples, analyses de variance) seront présentés de la manière suivante. Dans un premier temps, nous accordons beaucoup d'attention à la manière dont les minoritaires se représentent leur situation puisque ces perceptions nous semblent devoir jeter quelque lumière sur le rapport aux médias. Pour ce faire, nous examinons, tout d'abord, les liens entre les diverses perceptions relatives à l'importance de la langue. Dans un deuxième temps, nous regardons le rapport entre l'âge et ces perceptions et entre les niveaux de scolarité et ces perceptions; par la suite, nous examinons si certains facteurs sociodémographiques influencent les perceptions comme telles; finalement, nous exposons le rapport entre les niveaux d'instruction, en soi, et l'exposition aux médias, de même que celui en fonction du plus haut diplôme lorsqu'obtenu dans la langue de la minorité et cette exposition<sup>69</sup>.

*Les opinions sur la présence de la langue de la minorité dans l'environnement sont-elles reliées entre elles?*

Il est possible de connaître ce que pensent les minoritaires de la place que prend la langue de la minorité dans leur environnement et dans leur vie en analysant leurs réponses aux onze questions portant sur les différents

---

l'échantillon est nombreux et quand le croisement des variables pourrait s'insérer dans un tableau de contingence.

<sup>69</sup> Pour une lecture des fréquences d'usage des médias et de la consommation dans la langue de la minorité, voir Christiane Bernier, Simon Laflamme et Sylvie Lafrenière, « Dans quelle langue officielle s'expose-t-on aux médias en milieu minoritaire canadien? », dans Rodrigue Landry (dir.), *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 173-194.

sujets indiqués plus haut, ce qui nous donne leurs perceptions. Nous avons donc voulu savoir, dans un premier temps, de quel ordre est le lien entre ces perceptions elles-mêmes. La question vise à identifier si, par exemple, plus on pense qu'il est important que des services gouvernementaux soient offerts en français, plus il importera aussi que les droits linguistiques soient respectés et inversement.

Les résultats font voir que les manières de percevoir la situation linguistique dans son milieu de résidence sont intercorrélées, mais que les niveaux de ces relations varient grandement (voir tableaux 1 et 2). Plusieurs des corrélations apparaissent plus faibles au Québec qu'elles ne le sont ailleurs au Canada. La différence est souvent de plus de 0,10. En outre, au Québec comme ailleurs au pays, les valeurs sont majoritairement positives (83,3 % d'entre elles au Québec et 84,8 % dans le reste du Canada). Ces deux éléments indiquent que les opinions tendent à être attachées les unes aux autres de manière positive, mais qu'elles le sont davantage chez les francophones (les corrélations étant plus élevées de 0,10). On peut remarquer que les deux systèmes sont très semblables : la valeur que prend une corrélation chez les francophones est normalement légèrement supérieure à celle que l'on trouve chez les anglophones. Ainsi, par exemple, le lien entre l'estimation de la présence de la langue de la minorité dans les entreprises et les commerces et la présence de cette langue dans les médias est de 0,64 hors Québec et de 0,47 au Québec; les corrélations entre l'opinion relative à la langue dans les services gouvernementaux fédéraux et la position sur la présence de la langue dans les commerces ou dans les médias sont de 0,51 et 0,52 hors Québec, elles sont de 0,41 et 0,46 au Québec.

Mais cette tendance n'est pas absolue. Par exemple, dans la population anglophone minoritaire, les liens entre, d'une part, l'estimation de l'importance que les droits linguistiques des minorités soient respectés et, d'autre part, l'estimation de la présence de l'anglais dans les services gouvernementaux provinciaux ( $G = -0,16$ ) et la présence ressentie de la langue depuis dix ans dans la municipalité ( $G = -0,32$ ) sont négatifs; dans la population francophone, ils sont positifs. Cela démontre que la structure doxique est un peu plus intégrée chez les francophones ou, pour le dire autrement, que les opinions ont un peu plus d'autonomie les unes par rapport aux autres chez les Anglo-Québécois. Mais cela ne devrait pas empêcher de constater d'évidentes constantes comme celles qui veulent que plus il semble important qu'on respecte les droits linguistiques, plus il faille alors aussi encourager des personnes ou des organismes à travailler au développement des droits des minorités ou plus il soit souhaitable qu'une personne puisse utiliser la langue de la minorité dans sa vie de tous les jours. Quelques corrélations sont supérieures à 0,50, et ce, dans les deux échantillons; mais la plupart ne le sont pas. Cela rappelle que s'il est vrai que les opinions tendent à être liées entre elles, en même temps, elles ont toutes une autonomie les unes par rapport aux autres<sup>70</sup>.

<sup>70</sup> Cette autonomie s'est aussi révélée après avoir fait une analyse de facteurs pour tenter de comprimer l'information qui est contenue dans les variables de perception. Chez les Anglo-Québécois comme chez les francophones hors Québec, l'analyse a relevé trois facteurs, mais la variance expliquée par ces trois facteurs était de 60,6% au Québec et de 66,9% à l'extérieur du Québec. Par conséquent, en substituant les facteurs aux variables, nous aurions perdu 39,4% de l'information qui est contenue dans les variables au Québec et 33,1% à l'extérieur du Québec. Nous avons donc choisi de ne pas procéder à cette substitution. Cela nous est apparu d'autant moins souhaitable que l'analyse des variables, en les prenant une à une telle

On peut donc répondre que, oui, il y a une certaine consistance dans les représentations. Cela nous est utile pour tenter de mesurer l'influence d'autres variables sur la langue de consommation des médias.

---

que nous l'avons fait, est de nature à instruire davantage sur la situation des minorités linguistiques au Canada. En effet, chacune des variables, compte tenu par ailleurs de l'importance de l'enquête, livre des informations spécifiques qui ajoutent à nos analyses et qui contribuent empiriquement au domaine auquel elles appartiennent.

Tableau 1

Intercorrélation gamma des variables relatives à la perception de la situation linguistique Francophones – Extérieur du Québec	
Vitalité de la communauté de la langue de la minorité de votre municipalité est... (1 = très faible et 5 = très forte)	0,65*
Importance que les services des gouvernements provincial et fédéral soient offerts dans la langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,21*
Importance que les droits linguistiques soient respectés dans la province de résidence (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,15*
Importance de pouvoir utiliser la langue de la majorité dans votre vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,20*
Importance de pouvoir utiliser la langue de la minorité dans la vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,32*
Importance que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,28*
Dans 10 ans, la présence de la langue de la minorité dans la municipalité de résidence va... (1 = diminuer et 3 = augmenter)	0,05*
Depuis 10 ans, dans la municipalité de résidence, la présence de la langue de la minorité a... (1 = diminué et 3 = augmenté)	0,07*
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux provinciaux offerts dans votre municipalité (0 = inexistant et 5 = très forte)	0,57*
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux fédéraux offerts dans votre municipalité (0 = inexistant et 5 = très forte)	0,51*
Présence de la langue de la minorité dans les médias tels la télévision, la radio ou les journaux dans votre municipalité (0 = inexistant et 5 = très forte)	0,64*
Présence de la langue de la minorité dans les entreprises et commerces, dans votre municipalité (0 = inexistant et 5 = très forte)	0,51*
Présence de la langue de la minorité dans les médias tels la télévision, la radio ou les journaux dans votre municipalité (0 = inexistant et 5 = très forte)	0,52*
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux fédéraux offerts dans votre municipalité (0 = inexistant et 5 = très forte)	0,80*
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux provinciaux offerts dans votre municipalité (0 = inexistant et 5 = très forte)	0,12*
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux fédéraux offerts dans votre municipalité (0 = inexistant et 5 = très forte)	0,10*
Dans 10 ans, la présence de la langue de la minorité dans la municipalité de résidence va... (1 = diminuer et 3 = augmenter)	0,73*
Importance que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,02*
Importance de pouvoir utiliser la langue de la minorité dans la vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,02*
Importance de pouvoir utiliser la langue de la majorité dans votre vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,02*
Importance que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,70*
Importance de pouvoir utiliser la langue de la majorité dans votre vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,00
Importance que les services des gouvernements provincial et fédéral soient offerts dans la langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,69*
Importance que les droits linguistiques soient respectés dans la province de résidence (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,60*
Importance que les services des gouvernements provincial et fédéral soient offerts dans la langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,08*
Importance que les droits linguistiques soient respectés dans la province de résidence (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,88*
Importance que les services des gouvernements provincial et fédéral soient offerts dans la langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,28*

\*p < 0,001



Tableau 2

Intercorrélation gamma des variables relatives à la perception de la situation linguistique ANGLOPHONES – QUÉBEC	
Vitalité de la communauté de la langue de la minorité de votre municipalité... (1 = très faible et 5 = très forte)	0,58**
Importance que les services des gouvernements provincial et fédéral soient offerts dans la langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,03**
Importance que les droits linguistiques soient respectés dans la province de résidence (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,02**
Importance de pouvoir utiliser la langue de la majorité dans votre vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,04**
Importance de pouvoir utiliser la langue de la minorité dans la vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,10**
Importance que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,02**
Dans 10 ans, la présence de la langue de la minorité dans la municipalité de résidence va... (1 = diminuer et 3 = augmenter)	0,10**
Depuis 10 ans, dans la municipalité de résidence, la présence de la langue de la minorité a... (1 = diminué et 3 = augmenté)	0,15**
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux provinciaux offerts dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)	0,38**
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux fédéraux offerts dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)	0,41**
Présence de la langue de la minorité dans les médias tels la télévision, la radio ou les journaux dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)	0,47**
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux provinciaux offerts dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)	0,34**
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux provinciaux offerts dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)	0,62**
Depuis 10 ans, dans la municipalité de résidence, la présence de la langue de la minorité a... (1 = diminué et 3 = augmenté)	0,20**
Dans 10 ans, la présence de la langue de la minorité dans la municipalité de résidence va... (1 = diminuer et 3 = augmenter)	0,76**
Importance que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,07**
Importance de pouvoir utiliser la langue de la minorité dans la vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,22**
Importance de pouvoir utiliser la langue de la majorité dans la vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,19**
Importance que les droits linguistiques soient respectés dans la province de résidence (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,57**
Importance que les services des gouvernements provincial et fédéral soient offerts dans la langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,16**
	0,34**
	0,57**
	0,11**
	0,04**
	0,87**
	0,10**

\* p < 0,01 ; \*\* p < 0,001

*L'âge influence-t-il les perceptions que l'on a de la langue minoritaire dans son milieu?*

En ce qui a trait aux perceptions, une première question à se poser est de savoir si l'âge a une influence sur les représentations que l'on a de la langue minoritaire dans son environnement et de l'importance qu'on lui accorde dans la vie quotidienne.

Les résultats de la corrélation nous indiquent que l'âge a très peu d'incidence sur la manière dont on se représente la langue, de façon générale.

Les corrélations les plus fortes concernent la population à l'extérieur du Québec. Elles ne dépassent cependant pas la valeur de 0,16 et elles sont presque toujours négatives. Cela signifie que, dans une très faible mesure, plus on est âgé, moins on tendra à valoriser l'usage de la langue française. Par exemple,

- moins on trouvera important que les services des gouvernements fédéral et provincial soient offerts en français ( $r = -0,10$ ;  $p < 0,0001$ );
- moins on trouvera important que les enfants soient capables de parler le français ( $r = -0,15$ ;  $p < 0,0001$ );
- moins on trouvera important que les droits linguistiques soient respectés dans la province ( $r = -0,15$ ;  $p < 0,0001$ );
- moins on trouvera importante la présence du français dans les services gouvernementaux fédéraux offerts localement dans sa municipalité ( $r = -0,13$ ;  $p < 0,0001$ );
- moins on trouvera importante la présence du français dans les services gouvernementaux provinciaux offerts localement dans sa municipalité ( $r = -0,13$ ;  $p < 0,0001$ );

- moins on trouvera important que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française ( $r = -0,12$ ;  $p < 0,0001$ );
- moins on trouvera important d'utiliser le français dans la vie de tous les jours ( $r = -0,09$ ;  $p < 0,0001$ ).

Paradoxalement, nous constatons que l'augmentation de l'âge correspond aussi à un certain optimisme. En effet, plus on est âgé, plus on tendra à croire que la présence du français dans la municipalité de résidence augmentera au cours des dix prochaines années ( $r = 0,11$ ;  $p < 0,0001$ ).

Dans le cas de la population anglo-qubécoise, la corrélation la plus élevée est de 0,11. La majorité de ces mesures d'association est positive. Cela signifie que plus l'anglophone vivant dans un milieu minoritaire est âgé, plus il sera enclin à valoriser l'anglais. L'augmentation de l'âge a pour corollaire :

- une tendance à estimer favorablement la présence de l'anglais dans les services gouvernementaux fédéraux offerts dans la municipalité de résidence ( $r = 0,11$ ;  $p < 0,0001$ );
- une tendance à estimer favorablement la présence de l'anglais dans les services gouvernementaux provinciaux offerts dans la municipalité de résidence ( $r = 0,06$ ;  $p < 0,0001$ );
- une tendance à penser que, d'ici dix ans, la présence de l'anglais augmentera dans la municipalité de résidence ( $r = 0,07$ ;  $p < 0,0001$ );
- une tendance à estimer qu'il est important que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue anglaise ( $r = 0,06$ ;  $p < 0,0001$ ).

Cette vision relativement confiante de la minorité anglophone à laquelle est associé l'âge n'exclut pas une

certaine tendance à estimer important de pouvoir utiliser le français (la langue de la majorité) dans la vie de tous les jours ( $r = 0,07$ ;  $p < 0,0001$ ) et n'empêche pas de trouver que, depuis dix ans, la langue anglaise est moins présente dans la municipalité de résidence ( $r = -0,10$ ;  $p < 0,0001$ ).

Ainsi, pour répondre à notre question, il faut reconnaître que les analyses montrent que l'âge ne constitue qu'un élément faiblement déterminant de la manière dont on se représente la situation linguistique de son milieu quand on vit en contexte minoritaire. Particulièrement à l'extérieur du Québec où son influence tend à correspondre à une plus grande acculturation.

#### *L'influence combinée des perceptions et de l'âge sur la langue d'exposition aux médias*

Si, maintenant, on associe l'âge aux perceptions, il nous est possible d'identifier l'importance de l'influence de l'une et des autres sur la langue d'utilisation des médias. Pour ce faire, on peut inscrire, dans une analyse de régression, toutes les variables de perception et celle de l'âge, puis en mesurer l'effet sur la langue dans laquelle on s'expose aux divers médias que sont Internet, la télévision, la radio, les journaux et les livres<sup>71</sup>.

Ces analyses expliquent, dans l'ensemble, jusqu'à 35 % de la variance de l'usage linguistique des médias (tableau 3). Si l'on se penche sur les médias, on remarque que les proportions sont plus élevées pour les journaux qu'elles ne le sont pour les autres. Si l'on regarde les groupes linguistiques, on constate que ces proportions sont plus élevées chez les minoritaires francophones pour trois des cinq médias. Cela signifie que la manière dont

---

<sup>71</sup> Nous avons opté pour des analyses à entrée forcée afin de mieux comparer les résultats.

le minoritaire se représente la situation linguistique de son milieu, tout en tenant compte de son âge, explique une certaine proportion du choix de la langue dans laquelle il recourt aux médias et que cette explication tend à être plus forte quand il vit à l'extérieur du Québec.

**Tableau 3**

Langue d'usage des médias par l'âge et les variables de la perception de la situation linguistique selon la population minoritaire Variance expliquée ( $R^2$ )					
Population minoritaire	MÉDIAS				
	Internet	Télévision	Radio	Journaux	Livres
Extérieur du Québec	0,19	0,25	0,27	0,35	0,23
Québec	0,19	0,21	0,18	0,25	0,25

Si l'on examine, de façon détaillée, les résultats des analyses de régression (tableau 4), on remarque que, tant pour le Québec que pour l'extérieur du Québec, entre 5 et 11 variables ont une contribution marginale inférable selon le média. Certaines variables apparaissent systématiquement pour tous les médias et pour les deux groupes linguistiques. Elles sont au nombre de trois :

- la présence de la langue de la minorité dans les médias tels la télévision, la radio ou les journaux dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte);
- l'importance de pouvoir utiliser la langue de la minorité dans la vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important);
- l'importance de pouvoir utiliser la langue de la majorité dans la vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important).

Rappelons que, pour les variables dépendantes, l'échelle va de 1, seulement en anglais, à 5, seulement en français, et que cela vaut aussi bien pour l'échantillon francophone qu'anglophone.

Ainsi, les résultats démontrent que :

- plus les individus estiment que la langue de la minorité est présente dans les médias, plus ils sont enclins à s'y exposer dans cette langue; cette opinion est plus déterminante de la langue d'usage chez les minoritaires francophones (les coefficients  $\beta$  allant de 0,10 à 0,29) qu'anglophones (les coefficients  $\beta$  allant de -0,09 à -0,19);
- plus il apparaît important d'utiliser la langue de la minorité dans la vie de tous les jours, plus les individus tendent à employer cette langue quand ils recourent aux médias; à nouveau l'estimation joue un rôle plus important chez les francophones ( $0,12 \leq \beta \leq 0,24$ ) que chez les anglophones ( $-0,10 \leq \beta \leq -0,14$ );
- inversement, mais dans le même esprit, moins il semble important d'utiliser la langue de la majorité dans la vie de tous les jours, alors plus les locuteurs cherchent à employer la langue de la minorité dans l'écoute ou l'usage des médias; l'incidence de cette position est comparable chez les francophones ( $-0,22 \leq \beta \leq -0,32$ ) et chez les anglophones ( $0,20 \leq \beta \leq 0,34$ ).

En plus de ces trois variables, deux autres se manifestent pour tous les médias, mais seulement au sein d'un groupe linguistique. Pour la minorité francophone, il s'agit de l'importance accordée au fait que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté minoritaire (1 = pas important du tout et 5 = très

important). Les coefficients oscillent entre 0,06 et 0,16. On peut comprendre que l'appréciation du développement de la communauté minoritaire est corrélée de façon positive avec l'usage des médias dans la langue minoritaire.

Pour la minorité anglophone, il s'agit plutôt de la variable qui porte sur la présence de la langue de la minorité dans la municipalité de résidence dans le futur. Les coefficients vont de 0,11 à 0,29. Il faut entendre ici que plus on pense que, dans dix ans, il y aura une augmentation de la présence de la langue de la minorité dans la municipalité de résidence, plus on tend à s'exposer aux médias en anglais.

L'apport des autres variables relatives à la perception est quelque peu aléatoire, soit qu'elles n'interviennent que pour des médias spécifiques, soit qu'elles agissent différemment dans les groupes linguistiques. Mais il n'y en a aucune dont la contribution marginale ne soit jamais inférable, dans l'ensemble. Cependant, cela se produit dans les résultats pour certaines variables dans un groupe linguistique ou l'autre. Ainsi, l'opinion sur la présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux fédéraux offerts localement n'agit qu'une seule fois et c'est chez les anglophones du Québec en vertu de la télévision. La question des droits linguistiques est retenue trois fois et c'est chez les francophones, corrélées à l'exposition à la télévision, à Internet et à la radio. Une variable, toutefois, retient notre attention; elle a trait à la vitalité linguistique de la communauté. Sa contribution n'est inférable que deux fois chez les francophones [journaux ( $\beta = 0,08$ ) et radio ( $\beta = 0,05$ )] et trois fois chez les anglophones [télévision ( $\beta = -0,07$ ), livres ( $\beta = -0,09$ ) et journaux ( $\beta = -0,17$ )]. On peut comprendre que, plus on pense que la vitalité de sa communauté est forte, plus on

s'expose aux médias de la langue de la minorité. Les coefficients sont toutefois assez faibles, ne dépassant pas la valeur de 0,08 chez les francophones et de -0,17 chez les anglophones.

Est confirmée ici le peu de contribution de l'âge qui est à peu près nulle. Les coefficients  $\beta$  ne dépassent pas la valeur de 0,02. Ainsi, si l'âge était peu corrélé aux perceptions, il l'est peu aussi à la langue d'usage des médias.



Tableau 4

Résultats des régressions multiples pour la langue d'usage des médias <sup>1</sup> en fonction de l'âge et des variables de perception selon la population minoritaire <sup>2</sup>													
Variables indépendantes	Francophones minoritaires						Anglophones minoritaires						
	I	T	R	J	L	Total	I	T	R	J	L	Total	
Âge		0,01	0,02	-0,01		3		0,01	0,01			3	
Présence de la langue de la minorité dans les entreprises et commerces, dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)		-0,04		0,18		2		0,08			0,08	2	
Présence de la langue de la minorité dans les médias tels la télévision, la radio ou les journaux dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)	0,10	0,23	0,26	0,29	0,18	5	-0,11	-0,15	-0,19	-0,15	-0,09	5	
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux fédéraux offerts dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)						0		0,05				1	
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux provinciaux offerts dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)		-0,08	-0,09			2	0,06	0,06			0,09	3	
Depuis 10 ans, dans la municipalité de résidence, la présence de la langue de la minorité a... (1 = diminué et 3 = augmenté)					0,06	1		0,07		0,10	0,07	3	
Dans 10 ans, la présence de la langue de la minorité dans la municipalité de résidence va... (1 = diminuer et 3 = augmenter)						0	0,17	0,11	0,22	0,29	0,24	5	
Importance que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,13	0,13	0,09	0,06		5						0	
Importance de pouvoir utiliser la langue de la minorité dans la vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	0,19	0,12	0,24	0,16	0,21	5	-0,10	-0,11	-0,10	-0,14	-0,11	5	
Importance de pouvoir utiliser la langue de la majorité dans votre vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,22	-0,22	-0,32	-0,29	-0,32	5	0,22	0,20	0,25	0,34	0,31	5	
Importance que les droits linguistiques soient respectés dans la province de résidence (1 = pas important du tout et 3 = très important)	0,10	0,06	0,09			3						0	
Importance que les services des gouvernements provincial et fédéral soient offerts dans la langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)		0,06	0,10	0,10	0,7	4	-0,30	-0,20	-0,30	-0,41	-0,48	5	
Vitalité de la communauté de la langue de la minorité de votre municipalité est... (1 = très faible et 5 = très forte)			0,05	0,08		2		-0,07		-0,17	-0,09	3	
Total	5	9	9	8	6		6	11	6	8	9		

1. Internet: T: télévision; R: radio; J: journaux; L: livres

<sup>1</sup> Selon l'échelle de la langue d'usage des médias: 1 = seulement en anglais et 5 = seulement en français.

<sup>2</sup> Seuls les coefficients  $\beta$  significatifs à  $p < 0,05$  sont présentés.

*L'instruction influence-t-elle les perceptions que l'on a de la langue minoritaire dans son milieu?*

Pour voir si l'instruction a une influence sur la perception de sa situation linguistique par le minoritaire, une analyse de corrélation est nécessaire<sup>72</sup>.

Les résultats nous permettent de constater que cet effet est réel mais faible : toutes les corrélations sont inférables, sauf une, et aucune n'est supérieure à 0,26 (tableau 5). Cette faible incidence paraît toutefois un peu plus prononcée à l'extérieur du Québec. Cinq corrélations y sont supérieures à 0,09; au Québec, elles sont toutes inférieures à 0,10. Les chiffres montrent que moins l'anglophone minoritaire est instruit, plus le français lui semble présent dans les commerces et dans les médias de son environnement et qu'il en va inversement pour le francophone minoritaire : plus ce dernier est instruit, plus le français lui semble présent. Les corrélations vont dans le même sens, au Québec et hors Québec pour quatre perceptions, celles qui ont trait à la présence des services gouvernementaux fédéraux et provinciaux, celles qui se rapportent à l'importance des droits linguistiques et celles qui portent sur l'importance des services gouvernementaux : plus on est instruit, meilleure est l'estimation de la présence des services fédéraux, pire est celle de la présence des services provinciaux, plus semblent importants les droits linguistiques et l'offre de services gouvernementaux dans la langue de la minorité. Dans tous les autres cas, l'effet de la scolarité est inverse. Chez le francophone minoritaire, l'instruction tend à rendre favorable au travail du

---

<sup>72</sup> Ici aussi l'utilisation de la statistique non paramétrique s'impose puisque le niveau d'instruction est à trois niveaux et que les variables de perceptions, bien que considérées comme cardinales, ne présentent que six niveaux. La statistique gamma (G) est la plus appropriée.

développement de la communauté; chez l'anglophone minoritaire, c'est le contraire. On peut donc conclure que l'instruction est généralement faiblement déterminante, mais que cela est moins vrai à l'extérieur du Québec où elle tend à rendre critique des services existants mais à accentuer le jugement sur l'importance du développement de la minorité, de l'offre des services et du respect des droits.

**Tableau 5**

Rapport entre le niveau d'instruction et les variables de perception Québec et Extérieur du Québec Corrélation G		
Variables relatives à la perception de la situation linguistique	Niveau d'instruction	
	HORS QUÉBEC	AU QUÉBEC
Présence de la langue de la minorité dans les entreprises et commerces, dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)	0,20**	-0,07**
Présence de la langue de la minorité dans les médias tels la télévision, la radio ou les journaux dans, votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)	0,06**	-0,02**
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux fédéraux offerts dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)	-0,01**	-0,03**
Présence de la langue de la minorité dans les services gouvernementaux provinciaux offerts dans votre municipalité (0 = inexistante et 5 = très forte)	0,08**	0,08**
Depuis 10 ans, dans la municipalité de résidence, la présence de la langue de la minorité a... (1 = diminué et 3 = augmenté)	-0,06**	< 0,01
Dans 10 ans, la présence de la langue de la minorité dans la municipalité de résidence va... (1 = diminuer et 3 = augmenter)	0,01**	-0,03**
Importance que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,15**	0,09**
Importance de pouvoir utiliser la langue de la <i>minorité</i> dans la vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	< 0,01*	0,04**
Importance de pouvoir utiliser la langue de la <i>majorité</i> dans votre vie de tous les jours (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,02**	0,05**
Importance que les droits linguistiques soient respectés dans la province de résidence (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,26**	-0,05**
Importance que les services des gouvernements provincial et fédéral soient offerts dans la langue de la minorité (1 = pas important du tout et 5 = très important)	-0,18**	-0,03**
Vitalité de la communauté de la langue de la minorité de votre municipalité est... (1 = très faible et 5 = très forte)	0,10**	-0,04**
* p < 0,01 ** p < 0,001 Échelle, pour le niveau d'instruction : 1 = université, 2 = collège et 3 = secondaire ou moins		

*Est-ce que certains facteurs sociodémographiques influencent les représentations des minoritaires?*

La façon de percevoir son milieu linguistique a donc une certaine incidence sur la langue d'usage des médias, comme nous l'avons vu plus haut.

On peut, pour pousser plus loin l'analyse, se demander si ces perceptions elles-mêmes subissent l'influence d'autres variables, notamment d'ordre socioéconomique. Pour le vérifier, nous utilisons quatre variables de perception que nous avons traitées comme dépendantes; ces variables ont été retenues parce qu'elles ont joué un rôle important dans l'explication de la langue d'usage de chacun des médias à des degrés différents :

- la présence de la langue minoritaire dans le futur : « par comparaison à aujourd'hui, diriez-vous que, dans dix ans, la présence de la langue de la minorité dans la municipalité où vous habitez va... (1 = diminuer, 2 = demeurer la même, ou 3 = augmenter)? »;
- l'importance du travail pour le développement de la communauté : « à quel point est-ce important pour vous que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue de la minorité? (1 = pas important du tout ou 5 = très important) »;
- l'importance de la langue de la majorité : « à quel point est-ce important pour vous de pouvoir utiliser la langue de la majorité dans votre vie de tous les jours? (1 = pas important du tout et 5 = très important) »;
- l'importance des services gouvernementaux : « à quel point est-ce important pour vous que les services des gouvernements provincial et fédéral vous soient

offerts dans la langue de la minorité? (1 = pas important du tout et 5 = très important)».

Comme il est apparu au tableau 4, la première n'a eu d'incidence que chez les anglophones minoritaires, tandis que la deuxième n'a été active que chez les francophones minoritaires; la troisième s'est manifestée aussi bien chez les anglophones que chez les francophones. La dernière a été sélectionnée parce qu'il nous apparaissait intéressant de voir ce qui intervient dans l'importance que l'on accorde à l'offre de services gouvernementaux, d'autant plus qu'elle semble plus présente chez les Anglo-Québécois que chez les Franco-minoritaires, où elle ne joue pas pour Internet.

Deux variables n'ont pas été reprises dans l'analyse malgré le fait qu'elles touchent les deux groupes minoritaires pour les cinq médias. Il s'agit de l'importance d'utiliser la langue de la minorité dans la vie de tous les jours et de la présence de la langue de la minorité dans les médias. Nous les avons exclues afin d'éviter de créer un effet tautologique qui ferait en sorte que l'on explique un phénomène par lui-même.

Pour les analyses de régression, nous avons fait intervenir une douzaine de variables indépendantes (tableau 6)

Tableau 6

Variables sociodémographiques et leurs valeurs	
1. Sexe	0 = femme; 1 = homme
2. Âge	
3. Langue principale	1 = anglais; 2 = anglais et français; 3 = français
4. Lieu de naissance	0 = pas né au Canada; 1 = né au Canada
5. % du groupe minoritaire dans la municipalité de résidence	1 = moins de 10 %; 5 = plus grand ou égal à 70 %
6. Endogamie	Extérieur du Québec : 0 = cas de figure différents de 1; 1 = les deux parents sont francophones. Québec : 0 = cas de figure différents de 1; 1 = les deux parents sont anglophones.
7. Exogamie	0 = cas de figure différents de 1; 1 = un parent est anglophone et l'autre est francophone
8. Plus haut niveau de scolarité atteint	1 = université; 2 = collège; 3 = secondaire ou moins
9. Université – plus haut niveau de scolarité atteint et dans la langue de la minorité	0 = non; 1 = oui
10. Collège – plus haut niveau de scolarité atteint et dans la langue de la minorité	0 = non; 1 = oui
11. Secondaire – plus haut niveau de scolarité atteint et dans la langue de la minorité	0 = non; 1 = oui
12. Revenu	0 = aucun revenu; 10 = 100 000 ou plus

Le tableau 7 présente les résultats des analyses de régression pour les quatre variables sélectionnées, selon les caractéristiques sociodémographiques.

Chez les Anglo-Québécois, la croyance en un avenir prometteur pour la langue anglaise tend à être plus grande quand la personne est née à l'extérieur du Canada, quand la langue principale est le français, quand les études n'ont pas été poursuivies au-delà du secondaire et que ces études ont été faites en anglais, quand la proportion d'anglophones dans le milieu de résidence est plus faible, quand le revenu et l'âge décroissent. La variance expliquée par ces six facteurs n'est toutefois que de 12 %.

Chez les francophones, neuf variables parviennent à expliquer une partie de la variance de l'opinion selon laquelle il est important que des personnes ou des organismes se consacrent au développement de la commu-

nauté de la minorité linguistique. Plus on parle français, plus cela apparaît important; les femmes le soutiennent plus que les hommes; le fait d'avoir fait des études en français favorise cette position, qu'il s'agisse du secondaire, du collégial ou de l'université; l'opinion est plus marquée quand les deux parents sont de langue française, quand la concentration de francophones est plus grande et quand le niveau d'instruction est moins élevé; l'incidence de l'âge est négligeable. Ces neuf facteurs rendent compte de 18 % de la variance.

Les deux autres types de perception ont valu pour les deux groupes linguistiques. Le premier a trait à l'importance de pouvoir utiliser la langue de la majorité dans la vie de tous les jours. Trois variables apparaissent chez les anglophones: la langue principale, la proportion de minoritaires et l'âge; leur effet n'est que de 7%. Cinq variables jouent un rôle chez les francophones: la langue principale, la langue des études universitaires, le lieu de naissance, l'exogamie et la concentration de francophones; la variance expliquée est de 12%. Le second type concerne l'importance qu'on accorde aux services dans la langue de la minorité de la part des gouvernements fédéral et provincial. Chez les Anglo-minoritaires, huit variables interviennent: la langue principale, la langue des études secondaires, la langue des études collégiales, le niveau d'instruction, le lieu de naissance, le sexe, l'endogamie et la concentration d'anglophones; toutes ces variables n'agissent que sur 16% de la variance. Chez les Franco-minoritaires, sept facteurs ont quelque incidence: la langue principale, le sexe, la langue des études universitaires, la langue des études collégiales, le niveau d'instruction, la concentration de francophones et l'âge; ces facteurs sont responsables de 15% de la variance.

Tableau 7

Variance expliquée pour les perceptions selon les variables sociodémographiques <sup>1</sup> pour les deux groupes linguistiques								
	EXTÉRIEUR DU QUÉBEC				QUÉBEC			
	Présence de la langue dans 10 ans	Travail au développement	Langue de la majorité	Offre de services gouvernementaux	Présence de la langue dans 10 ans	Travail au développement	Langue de la majorité	Offre de services gouvernementaux
1. Sexe		-0,24		-0,19	-0,01			-0,08
2. Âge		-0,01		-0,01			0,01	
3. Langue principale		0,32	-0,22	0,27	0,14		0,27	-0,30
4. Lieu de naissance			-0,18		-0,28			0,09
5. % du groupe minoritaire municipalité de résidence		0,07	-0,06	0,05	-0,06		-0,06	0,02
6. Endogamie		-0,12						0,07
7. Exogamie			0,17					
8. Plus haut niveau de scolarité atteint		-0,07		-0,07				-0,10
9. Études universitaires plus haut niveau de scolarité atteint et dans la langue de la minorité		0,22	-0,21	0,13				
10. Études collégiales plus haut niveau de scolarité atteint et dans la langue de la minorité		0,20		0,10				0,17
11. Études secondaires plus haut niveau de scolarité atteint et dans la langue de la minorité		0,16			-0,12			0,24
12. Revenu					-0,02			
<b>VARIANCE EXPLIQUÉE</b>		<b>18 %</b>	<b>12 %</b>	<b>15 %</b>	<b>12 %</b>		<b>7 %</b>	<b>16 %</b>

<sup>1</sup> Seuls les coefficients  $\beta$  significatifs à  $p < 0,05$  sont présentés

Ces résultats démontrent que les variables d'ordre sociodémographique sont, finalement, assez peu déterminantes des perceptions: au mieux, elles expliquent 18 % de la variance. Elles mettent néanmoins en évidence que les femmes plus que les hommes opinent en faveur de leur groupe linguistique et que, chez les francophones, la langue principale, les études en français, l'endogamie et la densité de population minoritaire incitent à voir le travail au développement de la communauté comme important.



*Qu'est-ce qui explique la langue d'exposition aux médias?*

Si l'on revient aux déterminants de la langue d'usage des médias et qu'on ajoute les variables sociodémographiques aux variables de perception, cela permet de constater que la variance expliquée s'accroît pour tous les médias (tableau 8).

**Tableau 8**

Nouvelle variance expliquée (R <sup>2</sup> ) de la langue d'usage des médias par les variables relatives à la perception de la situation linguistique et les variables sociodémographiques selon la population minoritaire*					
	MÉDIAS				
	Internet	Télévision	Radio	Journaux	Livres
EXTÉRIEUR DU QUÉBEC	(19 %) 27 %	(25 %) 29 %	(27 %) 32 %	(35 %) 44 %	(23 %) 35 %
QUÉBEC	(19 %) 36 %	(21 %) 31 %	(18 %) 27 %	(25 %) 41 %	(25 %) 55 %

\*Note : La valeur indiquée entre parenthèses est celle du Tableau 3, soit la variance expliquée de la langue d'usage par l'âge et les variables de perception.

L'augmentation est plus prononcée pour les Anglo-minoritaires que pour les autres. Le facteur le plus déterminant est la langue dans laquelle l'individu se sent le plus à son aise; il vaut pour les cinq médias; les coefficients standardisés vont de 0,25 à 0,76. Viennent ensuite la langue des études aux niveaux collégial et universitaire, pour les deux populations et pour les cinq médias; les coefficients standardisés oscillent entre 0,13 et 0,63. La langue des études secondaires compte pour Internet, la télévision, la radio et les livres, mais non pas pour les journaux ( $0,17 \leq \beta \leq 0,34$  hors Québec et  $0,24 \leq \beta \leq 0,67$  au Québec). La densité de minoritaires importe surtout pour la lecture des journaux ( $\beta_{\text{hors Québec}} = 0,41$  et  $\beta_{\text{Québec}} = 0,31$ ); hors Québec, elle intervient très peu pour Internet ( $\beta = 0,03$ ), la télévision ( $\beta = 0,04$ ), ou les livres

( $\beta = 0,07$ ); elle n'influe pas au Québec pour ces trois médias. Le lieu de naissance joue un rôle chez les francophones pour les cinq médias. Le coefficient est toujours négatif, allant de  $-0,17$  à  $-0,35$ ; cela signifie que le fait d'être né à l'extérieur du pays incite à parler français. Ce lieu de naissance se révèle aussi au Québec pour la télévision et les journaux où les coefficients restent négatifs, de  $-0,17$  et  $-0,24$ ; ainsi, naître à l'extérieur du Canada, c'est à nouveau tendre à préférer le français. Le niveau d'instruction influe sur la langue d'usage des médias seulement hors Québec; plus on est instruit, plus on incline vers des usages francophones ( $-0,08 \leq \beta \leq -0,10$ ). L'endogamie ne se manifeste que pour la télévision ( $\beta_{\text{hors Québec}} = -0,17$  et  $\beta_{\text{Québec}} = 0,10$ ); l'exogamie, au Québec, pour Internet ( $\beta = 0,18$ ) et hors Québec, pour la télévision ( $\beta = -0,13$ ). Le sexe a une influence contradictoire, au Québec, pour Internet ( $\beta = -0,13$ ) et la télévision ( $\beta = 0,13$ ); hors Québec, cette contradiction persiste quand on compare Internet ( $\beta = -0,06$ ) et la télévision ( $\beta = 0,10$ ). Par conséquent, au Québec et hors Québec, les femmes appartenant à un groupe minoritaire préfèrent utiliser le français pour Internet, mais non pour la télévision. L'âge n'intervient à peu près pas; le revenu familial, nullement.

Donc, comme on peut le constater, l'ajout de variables sociodémographiques aux variables de perception permet d'augmenter relativement la variance expliquée de la langue d'exposition aux médias en milieu minoritaire. Néanmoins ces résultats soulignent aussi le peu d'apport de certaines variables que l'on aurait pu croire influentes telles que l'âge, l'exogamie et le revenu.

*Est-ce que les études ont une influence importante sur l'exposition aux médias dans la langue de la minorité?*

Dans les analyses précédentes, nous avons vu que le niveau de scolarité intervient ici ou là comme facteur ayant une certaine incidence sur la langue dans laquelle on recourt aux médias. Cependant on pourrait tenter de voir sa contribution spécifique. La question posée renvoie en fait à deux problématiques: d'une part, comme nous l'avons souligné au début de ce texte, certaines études nous permettent de penser que plus le niveau de scolarité est élevé, plus les minoritaires, à tout le moins francophones, auront tendance à s'exposer aux médias dans la langue de la minorité. D'autre part, il importe aussi de se demander si l'influence est plus marquée chez les individus qui ont terminé leur plus haut niveau de scolarité dans la langue de la minorité.

a) Le plus haut niveau de scolarité atteint

Pour vérifier l'incidence du niveau d'instruction en lui-même, nous avons procédé à partir d'analyses de variance<sup>73</sup> pour les cinq médias: Internet, télévision, radio, journaux et livres. L'échelle pour chacun d'eux, on le sait, a cinq niveaux. Le niveau d'instruction comporte trois modalités: universitaire, collégial et secondaire ou moins. Dans les analyses de variance, nous traitons l'instruction comme variable indépendante et les échelles linguistiques des médias comme variables dépendantes.

b) Chez les francophones: la situation à l'extérieur du Québec

Dans le cas des minorités francophones, les cinq analyses présentent des résultats inférables, ce qui signifie qu'il y a des différences de moyennes dans chacune d'elles pour ce

---

<sup>73</sup> Il s'agit d'analyses de variance pondérées effectuées en  $F_{\text{Wald}}$ .

qui est de la langue d'usage des médias<sup>74</sup>. Ainsi, l'instruction fait varier l'inclination à s'exposer aux médias en français.

Si l'on excepte le cas des journaux, la moyenne la plus élevée est celle de ceux ayant étudié au niveau universitaire; ce sont donc les plus instruits qui se tournent le plus vers le français (tableau 9). Dans le cas des journaux, il faut traiter comme égales les moyennes des niveaux universitaire et secondaire ou moins, toutes deux étant plus élevées que celle du niveau collégial. Il en va pareillement du cas de la télévision. Ce sont chez les personnes qui ont fait des études collégiales que la résistance au français est la plus prononcée; pour chacun des médias, les moyennes doivent être prises comme inférieures à celles du niveau universitaire. Pour trois médias, les moyennes du niveau universitaire sont, en plus, supérieures à celles qui correspondent au niveau secondaire ou moins : il s'agit d'Internet, de la radio et des livres.

---

<sup>74</sup> Internet:  $F_{\text{Wald}}(2; 4574,64) = 18,68$ ;  $p < 0,001$ ; télévision :  
 $F_{\text{Wald}}(2; 8394,34) = 20,34$ ;  $p < 0,001$ ; radio:  $F_{\text{Wald}}(2; 5122,69) = 29,48$ ;  
 $p < 0,001$ ; journaux:  $F_{\text{Wald}}(2; 4645,17,62) = 5,76$ ;  $p < 0,01$ ; livres :  
 $F_{\text{Wald}}(2; 5049,62) = 15,93$ ;  $p < 0,001$ .

**Tableau 9**

Moyennes (écarts types) de la langue d'usage par média selon le plus haut niveau de scolarité atteint Francophones - Extérieur du Québec Tests post hoc (en FWald) à $p < 0,05$			
MÉDIAS	Niveau de scolarité		
	Universitaire	Collégial	Secondaire ou moins
Internet	2,11 (0,96)	1,88 (0,98)	
	2,11 (0,96)		1,94 (1,14)
Télévision	2,30 (1,01)	2,05 (0,97)	
		2,05 (0,97)	2,26 (1,22)
Radio	2,42 (1,37)	2,01 (1,26)	
		2,01(1,26)	2,27 (1,47)
	2,42 (1,37)		2,27 (1,47)
Journaux	2,05 (1,28)	1,92 (1,31)	
		1,92 (1,31)	2,10 (1,51)
Livres	2,49 (1,17)	2,21 (1,21)	
		2,21 (1,21)	2,32 (1,44)
	2,49 (1,17)		2,32 (1,44)

Tous les résultats présentés sont significatifs à  $p < 0,05$   
 Pour l'usage des médias : 1 = seulement en anglais et 5 = seulement en français  
 Les couleurs indiquent qu'il y a une différence significative entre les moyennes

L'instruction influe donc sur la propension à recourir au français dans l'usage des médias de sorte que cette tendance est plus marquée chez les personnes qui ont fait des études universitaires, et qu'elle l'est moins chez celles qui ont fait des études collégiales. Toutefois il faut faire trois constats. D'abord, le fait que les différences de moyennes sont faibles. Cela indique que, malgré le fait que les tests signalent des inégalités inféribles, il y a peu de variations entre les groupes. Ensuite, le fait que les moyennes sont faibles. Elles sont, en effet, toujours inférieures à 3 (ce qui serait l'égalité entre le français et l'anglais); ainsi, quoiqu'on puisse parler d'un effet de

l'instruction sur la tendance à employer le français dans l'usage des médias, il faut reconnaître que, dans l'ensemble, les francophones qui habitent à l'extérieur du Québec sont plus portés vers l'anglais que vers le français. Troisièmement, le fait, important ici, que les écarts types soient élevés. Ils vont de 0,96 à 1,51 sur des échelles qui ne comportent que cinq niveaux. Cette observation oblige à reconnaître qu'il y a de grandes variations entre les individus, de sorte que, autour des moyennes, nombreux sont les individus qui s'éloignent des tendances centrales, nombreux sont ceux qui emploient beaucoup le français et ceux qui, au contraire, vont vers l'unilinguisme anglais.

c) Chez les anglophones : la situation au Québec

Pour rendre plus aisément comparables les observations qui portent sur les Anglo-Québécois et celles qui se rapportent aux francophones hors Québec, nous avons fait en sorte que les données se lisent dans le sens où un chiffre plus élevé indique une plus forte utilisation de la langue de la minorité, pour les deux groupes.

Les moyennes des Anglo-Québécois sont, dans l'ensemble, autour de 4. Celles des francophones qui vivent à l'extérieur du Québec se situent autour de la valeur de 2. Il est donc clair que les minoritaires du Québec tendent davantage que ceux du reste du Canada à entretenir dans la langue minoritaire des rapports avec les médias.

Au Québec, l'instruction n'a pas toujours d'incidence sur la langue à partir de laquelle l'anglophone s'expose aux médias (tableau 10). Dans le cas d'Internet et des journaux, cette influence est nulle : on ne recourt pas plus à une langue selon qu'on est plus ou moins scolarisé. En ce qui concerne la télévision, les universitaires tendent un peu moins que les autres à la regarder en anglais. Il en va

un peu de même de la radio, les plus instruits l'écourent un peu plus dans la langue majoritaire (le français) que les personnes qui n'ont pas étudié au-delà du secondaire. Pour ce qui est de la lecture de livres, elle a lieu un peu plus en anglais chez les moins instruits que chez les universitaires, mais il n'y a pas de différence entre ces derniers et les diplômés du collège qui, eux lisent un peu moins en anglais que les individus qui n'ont pas fait d'études postsecondaires.

**Tableau 10**

Moyennes (écarts types) de la langue d'usage par média selon le plus haut niveau de scolarité atteint Anglophones - Québec Tests post hoc (en FWald) à $p < 0,05$			
MÉDIAS	Niveau de scolarité		
	Universitaire	Collégial	Secondaire ou moins
Internet			
Télévision	4,13 (0,89)	4,22 (0,85)	
	4,13 (0,89)		4,26 (0,92)
Radio	4,03 (1,15)		4,25 (1,15)
Journaux			
Livres		4,26 (1,15)	4,47 (1,05)
	4,33 (1,06)		4,47 (1,05)

Tous les résultats présentés sont significatifs à  $p < 0,05$   
 Pour l'usage des médias : 1 = seulement le français et 5 = seulement en anglais  
 Les couleurs indiquent qu'il y a une différence significative entre les moyennes

La scolarité a donc moins d'influence sur l'Anglo-Québécois que sur le francophone hors Québec. Quand un niveau de scolarité plus élevé fait effectivement varier les moyennes, il fait en sorte que le minoritaire incline un peu vers la langue majoritaire. Dans la population francophone à l'extérieur du Québec, le mouvement est inverse : l'instruction pousse vers la langue minoritaire.

Dans les deux cas, l'instruction pousse vers la langue française. Il ne faut toutefois pas perdre de vue, dans cette comparaison, que l'inclination vers la langue du minoritaire est de toute façon plus forte au Québec qu'ailleurs au pays.

*Le plus haut niveau de scolarité atteint dans la langue de la minorité*

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la question se pose à savoir si le fait d'avoir complété sa scolarité dans la langue de la minorité peut avoir quelque influence sur la tendance à s'exposer aux médias de la minorité.

a) Les francophones: la situation à l'extérieur du Québec  
Pour le vérifier, nous avons comparé les moyennes qui sont associées aux échelles de la langue d'usage des médias en fonction des deux conditions que sont « a fait ses études en français » et « n'a pas fait ses études en français ». Nous avons procédé à cette comparaison pour les trois niveaux d'instruction et pour les cinq médias chaque fois (tableau 11).

Parmi les personnes qui ont obtenu un diplôme d'études universitaires, il faut répondre à la question de façon affirmative. La moyenne est plus élevée chez les personnes qui ont étudié en français, et ce, pour tous les médias. On peut faire un constat du même ordre pour les personnes qui ont fait des études collégiales: la langue de ces études accroît la probabilité que l'exposition aux médias ait lieu en français. Si l'on se penche sur le cas des individus qui n'ont pas fait d'études postsecondaires, à nouveau, la langue dans laquelle on a suivi ses cours s'avère déterminante de la langue d'usage des médias:



étudier en français, c'est accentuer la probabilité de faire un usage francophone des médias.

**Tableau 11**

Moyennes (écarts types) de la langue d'usage de divers médias Études qui mènent au plus haut diplôme atteint faites ou non en français Francophones – Extérieur du Québec Analyse de variance pondérée (en $F_{Wald}$ )						
MÉDIAS	Université		Collège		Secondaire ou moins	
	En français	Non en français	En français	Non en français	En français	Non en français
Télévision	2,51 (1,24)	2,07 (1,00)	2,47 (1,02)	2,20 (1,12)	2,53 (1,03)	2,16 (1,12)
Radio	2,51 (1,53)	2,12 (1,31)	2,49 (1,37)	2,23 (1,41)	2,71 (1,42)	2,14 (1,38)
Internet	2,19 (1,19)	1,92 (0,97)	2,27 (1,11)	1,96 (1,02)	2,38 (0,99)	1,86 (1,02)
Journaux	2,40 (1,60)	1,86 (1,24)	2,45 (1,47)	2,30 (1,30)	2,36 (1,38)	1,97 (1,39)
Livres	2,68 (1,47)	2,21 (1,20)	2,81 (1,27)	2,21 (1,20)	2,83 (1,15)	2,22 (1,31)

Toutes les différences sont significatives à  $p < 0,001$   
Pour l'usage des médias : 1 = seulement l'anglais et 5 = seulement le français

Comme nous l'avons relevé dans les analyses où le facteur était le plus haut niveau de scolarité atteint, quelle que soit la langue des études, les moyennes sont inférieures à trois, ce qui traduit une attirance plus prononcée pour l'anglais que pour le français. C'est le même cas de figure ici. Comme nous l'avons aussi déjà noté, les écarts types sont forts, ce qui démontre que les variations entre les individus sont de taille et que, par conséquent, ici, le fait d'avoir fait ses études en français, bien qu'il augmente la possibilité de s'exposer aux médias en français, ne suffit pas à incliner l'inclination.

C'est pour la lecture des livres que la langue des études est la plus déterminante. Les moyennes sont de 2,68 chez les diplômés universitaires, de 2,81 chez les diplômés du niveau collégial et de 2,83 chez les personnes qui n'ont pas fait d'études postsecondaires. Les différences de moyennes sont, pour la lecture des livres, parmi les plus fortes : 0,47, 0,51 et 0,51 pour les diplômés d'université, les diplômés du collégial et les autres respectivement. La langue d'instruction a aussi une influence marquée pour

la lecture des journaux chez les universitaires, où la différence est de 0,54, et pour l'écoute de la radio chez les personnes qui n'ont pas fait des études postsecondaires, la différence étant de 0,57.

b) Chez les anglophones: la situation au Québec

Si l'on a pu constater précédemment que la scolarité, de façon générale, a une certaine influence, bien que toute relative, sur l'exposition aux médias chez l'Anglo-Québécois, ou même qu'un niveau de scolarité plus élevé pouvait faire en sorte qu'il tende vers le français, il en va tout autrement lorsque l'on circonscrit l'analyse aux personnes qui ont obtenu leur diplôme en anglais.

En effet, chez les Anglo-Québécois qui ont fait des études universitaires dans la langue de la minorité, la tendance à s'exposer en anglais aux médias est plus forte que chez les autres (voir tableau 7). Les moyennes des premiers sont toutes au-dessus de 3,96; elles sont mêmes de 4,64 pour Internet et de 4,73 pour les livres, chiffres qui sont proches de la valeur maximum de 5.

Ces résultats témoignent d'un penchant marqué de ces anglophones pour la langue anglaise. Si les études universitaires ont été faites dans une autre langue, les moyennes oscillent entre 2,97 (pour les journaux) et 3,97 (pour Internet). Si les différences de moyennes sont évidentes, les écarts types sont élevés et rappellent que, par-delà le fait de l'inégalité entre les groupes, il faut reconnaître l'importance des variations entre les individus (tableau 12). Chez les diplômés du collégial qui ont étudié en anglais, à nouveau les moyennes favorisent la langue minoritaire: elles se situent chez eux entre 4,08 (pour les journaux) et 4,67 (pour les livres). Si le diplôme d'études collégiales a été obtenu suite à des études qui n'ont pas été faites en anglais, les moyennes vont de 2,72 (pour les

journaux) à 3,74 (pour la télévision et Internet). Les mesures de dispersion invitent encore à reconnaître que les groupes ne sont pas homogènes.

Avoir fait ses études en anglais, chez les personnes qui ne se sont pas instruites après le secondaire, favorise, encore là, le recours à l'anglais dans le rapport aux médias. Les moyennes ne sont jamais inférieures à 4 pour les individus qui composent cette population. Pour les autres, les tendances centrales vont aussi bas que 2,67 et ne montent jamais plus haut que 3,83. Au sein de chaque ensemble, les écarts types sont relativement élevés, ce qui doit attirer l'attention sur leur hétérogénéité.

**Tableau 12**

Moyennes (écarts types) de la langue d'usage de divers médias Études qui mènent au plus haut diplôme atteint faites ou non en anglais Anglophones – Québec Analyse de variance pondérée (en $F_{Wald}$ )						
MÉDIAS	Université		Collège		Secondaire ou moins	
	<i>En anglais</i>	<i>Non en anglais</i>	<i>En anglais</i>	<i>Non en anglais</i>	<i>En anglais</i>	<i>Non en anglais</i>
Télévision	4,38 (0,78)	3,90 (1,17)	4,40 (0,69)	3,74 (1,02)	4,30 (1,03)	3,59 (1,12)
Radio	4,39 (1,03)	3,79 (1,37)	4,38 (1,00)	3,47 (1,44)	4,20 (1,02)	3,38 (1,33)
Internet	4,64 (0,70)	3,97 (1,23)	4,64 (0,62)	3,74 (1,23)	4,60 (0,61)	3,83 (1,09)
Journaux	3,97 (1,39)	2,97 (1,65)	4,08 (1,26)	2,72 (1,48)	4,08 (1,17)	2,67 (1,47)
Livres	4,73 (0,65)	3,37 (1,56)	4,67 (0,71)	3,14 (1,37)	4,61 (0,69)	3,27 (1,43)

\* Les différences sont significatives à  $p < 0,001$   
 Pour l'usage des médias : 1 = seulement le français et 5 = seulement l'anglais.

Chez les Anglo-Québécois, donc, le fait d'avoir été scolarisé dans sa langue a une claire incidence sur l'inclination à recourir à l'anglais dans le rapport aux médias, et ce, à tous les niveaux d'études. Chez les diplômés d'université, les différences vont de 0,48 (pour la télévision) à 1,36 (pour les livres); chez les diplômés du collège, les écarts se situent entre 0,66 (pour la télévision) et 1,53 (pour les livres); chez les moins scolarisés, ils jouent entre 0,71 (pour la télévision) et 1,41 (pour les journaux). Ainsi, l'attrait pour la langue minoritaire s'accroît avec

l'instruction dans cette langue. Le phénomène, sur ce point, est semblable chez le minoritaire à l'extérieur du Québec : s'instruire en français, c'est accroître la probabilité de s'exposer aux médias en français. Il faut donc noter que si la scolarisation, en soi, rend plus attrayant le français chez le minoritaire, qu'il soit au Québec ou ailleurs au Canada, la langue de cette scolarisation reconfigure le phénomène pour l'Anglo-Québécois.

Le charme de l'anglais joue partout. Il se révèle puissamment chez l'Anglo-Québécois où les moyennes surpassent souvent la valeur de 4. Il se manifeste aussi chez les francophones d'ailleurs au pays où les moyennes ne s'élèvent pas à la hauteur de 3. En situation minoritaire, les francophones sont beaucoup plus interpellés par l'anglais que les anglophones ne le sont par le français.

Le rapport linguistique du minoritaire aux médias n'est pas le même selon qu'on l'observe au Québec ou ailleurs. Mais il connaît des variations en fonction du média lui-même, et ce, principalement au Québec. La moyenne est toujours à son plus bas pour les journaux. Cela signifie que les Anglo-Québécois acceptent un tant soit peu de s'éloigner de leur langue quand il s'agit de la lecture des journaux. Quel que soit le niveau d'instruction, si les études n'ont pas été faites en anglais, les moyennes, pour les journaux, sont inférieures à 3; par contre, si elles ont été poursuivies en anglais, chez les universitaires, la moyenne est toujours en dessous de 4; dans les autres cas, elle est à peine au-dessus de 4. À s'en remettre à ces constats, c'est le journal qui interpelle le plus un Anglo-Québécois à s'exposer à la langue de la majorité.

## **Interprétation**

L'intention de ce texte était d'examiner les rapports entre le fait de vivre en situation minoritaire, au Canada, et la langue d'exposition aux médias. Pour ce faire, et à partir des données de l'EVMLO, nous avons voulu vérifier si certains facteurs sont plus déterminants que d'autres de l'usage de la langue de la minorité lors de cette exposition. Les principales hypothèses que nous avons soulevées portent sur la perception du locuteur de la place symbolique de la langue de la minorité et de la communauté minoritaire dans son environnement. Nous avons fait cette vérification à partir d'une série d'indicateurs portant sur les représentations qu'entretiennent les individus au sujet de divers aspects de leur vécu de minoritaires. Nous avons d'abord établi, statistiquement, la consistance entre ces perceptions elles-mêmes. Puis nous les avons testées en fonction de l'âge, de l'instruction et d'un ensemble de variables sociodémographiques. Nous avons par la suite fait de nouveau ces analyses en fonction de la langue d'exposition aux médias. Finalement, nous avons insisté sur le niveau de scolarité, particulièrement si le diplôme obtenu l'a été dans la langue de la minorité.

### *Ce que l'on a constaté*

Dans l'ensemble, nous avons pu voir que certaines variables sociodémographiques n'ont pas ou ont très peu d'incidence, tant sur la langue d'utilisation des médias que sur la variation des perceptions elles-mêmes. Ainsi en est-il de l'âge qui, quelle que soit l'équation dans laquelle on le fait intervenir, ne semble plus présenter de réel potentiel explicatif. Selon des observations antérieures, on pouvait affirmer que plus la personne est jeune, moins elle s'expose aux médias dans la langue minoritaire.

Aujourd'hui, il faudrait, mais à peine, parler d'un renversement de tendance, l'âge ne faisant plus pencher la balance du côté des plus jeunes pour ce qui est de la langue de la majorité.

En ce qui a trait aux autres facteurs sociodémographiques, on a pu voir que leur impact sur les indicateurs de perception testés est à modulation variable, mais reste généralement faible. Nous avons retenu que, chez les francophones, l'influence du genre se fait sentir pour l'importance du travail au développement de leurs communautés, que la langue principale et les études universitaires complétées dans la langue de la minorité ont aussi un effet relatif sur certaines représentations, mais que l'ensemble n'explique au plus que 18 % de leur variance.

Du côté des anglophones, nous avons pu observer que la langue principale et le lieu de naissance jouent un certain rôle; mais, encore là, l'ensemble reste faiblement explicatif. Cependant, on reste étonné de voir que l'exogamie – tout comme l'endogamie, d'ailleurs – n'intervient à peu près pas sur les représentations que l'on a de son milieu. Reste la densité de population dans la municipalité de résidence, qui, si elle se manifeste souvent comme déterminante, le fait toujours très faiblement dans l'une comme dans l'autre communauté linguistique.

Le rapport entre les perceptions comme telles et la langue d'exposition aux médias nous a apporté plus de lumière: on peut dire sans se tromper que, oui, des représentations positives de son environnement, de la langue de la minorité et de divers aspects de la situation minoritaire font opter un tant soit peu pour l'utilisation des médias minoritaires, surtout dans le cas des journaux et des livres. Toutefois, ce n'est qu'à la faveur d'une combinatoire de l'ensemble de ces perceptions et de

diverses caractéristiques individuelles que l'on peut arriver à en avoir une idée réellement explicite. Ce qui revient à dire que les configurations sont à ce point multiples qu'elles ne se laissent pas réduire à quelques facteurs principaux.

Un regard plus approfondi sur les niveaux d'instruction permet finalement d'affirmer que la scolarité, et, encore davantage, la scolarisation dans la langue de la minorité, jouent un rôle certain sur l'utilisation de la langue minoritaire dans son rapport aux médias, particulièrement chez les francophones. Cela n'est cependant guère une surprise puisque des études antérieures en avaient déjà fait la preuve.

#### *Ce que l'on en retient*

Le premier constat, inévitable, est l'incontournabilité de la présence de la langue anglaise dans l'exposition aux médias chez les deux communautés de langue officielle. Pour les communautés anglophones, si cela signifie un avantage assuré en ce que cette exposition reproduit la langue minoritaire, elles n'en retirent cependant pas de bénéfice réel pour la culture anglo-québécoise en soi, puisque leur spécificité se noie tout autant dans le *maelström* de la mondialisation que celle d'autres collectivités. Mais du moins peuvent-elles y puiser un puissant sens de l'avenir, comme nous l'avons vu dans leur assurance que la langue minoritaire prendra de l'importance dans leurs communautés d'ici une dizaine d'années.

Du côté francophone, il s'agit évidemment d'une toute autre construction. Malgré tous les déterminants ou facteurs invoqués pour en rendre compte, jamais on n'a pu voir que l'exposition aux médias, en français, atteint la parité avec celle de l'anglais, quel que soit le média, même si le média fait souvent varier la moyenne.

*Qu'est-ce à dire?*

Nous n'irons pas affirmer, comme l'ont fait certains penseurs alarmistes de la fin du dernier siècle, que cela signifie inexorablement que les francophones tournent le dos à leur langue, leur culture, leur identité. Et que leur exposition aux médias dans la langue de la majorité n'est que la part visible de l'iceberg symbolisant leur assimilation. Nous tenterons plutôt de la prendre pour ce qu'elle est : une adaptation continue à des contextes quotidiens à la fois spécifiques et transnationaux, dans une société postmoderne traversée par les médias de masse aux prises avec l'attrait, mais aussi la pression, de la mondialisation des biens culturels et des produits médiatiques.

Situation qui ne se vit pas sans tensions, sans réflexion, sans va-et-vient continuels entre deux, voire plusieurs formes de pensée et d'«être-au-monde», dans cette épistémè où l'individualisme se conjugue en déclinaisons incessamment reconfigurées du rapport à soi et des sens d'appartenance. L'ingénierie identitaire n'est pas une science aisée souligne à juste titre Mathieu Bock-Côté<sup>75</sup>. Et si, par le passé, il était encore possible d'établir une distinction heuristique entre privé et public, entre rapports de proximité et espace médiatique pour expliquer le rapport des individus à la langue et à ses lieux d'usage, aujourd'hui, force nous est de constater, compte tenu notamment de l'invasion des médias sociaux, que cette dynamique privé-public est de moins en moins en mesure d'en rendre compte.

---

<sup>75</sup> Mathieu Bock-Côté, « Le manque d'épaisseur de la nation civique », *Le Devoir*, samedi 15 septembre 2007, Extrait de *La Dénationalisation tranquille*, Éditions du Boréal, 2007, <http://www.vigile.net/Le-manque-d-epaisseur-de-la-nation> (consulté le 4 février 2011).



Il y a souvent, certes, dissociation entre représentations et pratiques. Mais n'est-ce pas là, justement, un dualisme qui nous oblige à convenir qu'il y a effectivement présence d'un vecteur « français » à l'œuvre et que ce vecteur agit, module, interpelle et refuse de se faire oublier, tant existe, de façon réelle et tangible, un esprit communautaire « susceptible d'alimenter le vivre-ensemble<sup>76</sup> »? On l'a bien vu dans cette insistance de la perception de l'importance du travail des individus et des organismes au développement et à la vitalité communautaires.

C'est dans la dialectique entre « émoraïson » – raison de l'émotion mais aussi émotion de la raison – et communauté que se joue l'adaptation du minoritaire francophone à son vécu linguistique. Pas plus qu'il ne peut éviter de vouloir avoir accès, de s'intéresser, de participer à tout ce qui vit, bouge, a de l'entendement et de l'« être-avec » dans son milieu de vie, que celui-ci s'exprime dans une langue majoritaire ou minoritaire, pas plus ne peut-il nier ou refuser la part affective du soi qui le lie ou le relie à son groupe.

Les jeunes l'ont bien compris qui, souvent, partant d'une obligation de réconciliation entre père et mère exogames ou entre amis de quartier et d'école, ont adapté, pour ne pas dire reconfiguré, les paramètres identitaires pour les rendre hybrides. Hybridité, parfois multiple, qui se veut marqueur d'identité pour se rendre « autre » (comme le *piercing* ou le tatouage), c'est-à-dire visible à soi et aux autres, « autrement ». Cette hybridité en appelle à la réconciliation, à une capacité et une volonté d'être multiple et, surtout, de ne pas avoir « à choisir » entre l'un ou l'autre, ce qui obligerait à un renoncement.

Mais si l'hybridité est réconciliation, la communauté, pour sa part, est un produit, un construit, développé,

---

<sup>76</sup> *Ibid.*

nourri aux creusets des lieux de la minorité. Parce que, s'il est bien vrai qu'une collectivité ne peut, dans les sociétés de communication de masse, se reproduire sans médias à sa ressemblance, ceux-ci ne peuvent cependant agir en dehors d'une structure complexe dans laquelle les institutions pratiques de la minorité (centres culturels, écoles, associations diverses, etc.) n'interviennent et n'y jouent un rôle de premier plan.

*Ce qu'il nous reste à penser*

Ainsi les constats sont-ils différents selon que l'on est un minoritaire anglophone ou francophone au Canada. Il n'en demeure pas moins qu'il n'y a pas de communauté s'il n'y a pas de culture en partage, de débats collectifs, de représentations communes et de façons de les exprimer à soi et aux autres.

Entre « émoraison » et vécu communautaire – que l'on ne renie pas, qui colore les symboliques, les actualise, les rend pérennes – gageons que la mondialisation, pas plus que la Conquête jadis n'a su le faire, ne réussira à éteindre la fleur francophone que quelques quatre siècles d'histoire n'ont pu éradiquer.

Les rapports des francophones minoritaires aux médias, il nous faut les comprendre, les recevoir dans leurs significations paradoxales, contradictoires, antithétiques, les entendre dans ce qu'ils sont, aujourd'hui comme demain, en gardant en tête nos limites à concevoir les voies de l'avenir des communautés de destin.

Parce que les médias minoritaires, encore et toujours « porteurs de sens », continueront, tant qu'on leur en octroiera la possibilité, à être ce qu'ils sont : des médiateurs entre le soi, la communauté et le reste du monde.

## Références

- Adorno, Theodor W., *Modèles critiques*, Paris, Payot, [1963] 1984.
- Allaire, Gratien, *La Francophonie canadienne – Portraits*, Québec/Sudbury, AFI-CIDEF / Prise de Parole, 1999.
- Anderson, Benedict, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996, [http://www.er.uqam.ca/nobel/politis/IMG/pdf/Etats\\_nations\\_et\\_nations\\_sans\\_Etat.pdf](http://www.er.uqam.ca/nobel/politis/IMG/pdf/Etats_nations_et_nations_sans_Etat.pdf) (consulté le 14 août 2010).
- Barthes, Roland, *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957.
- Barthes, Roland, *Système de la mode*, Paris, Seuil, 1967.
- Bauer, Otto, « Le Concept de nation », dans Georges Haupt, Michel Lowy et Claudie Weill (dir.), *Les Marxistes et la question nationale, 1848-1914*, Paris, Maspero, 1974, p. 233-257.
- Beauchamp, Michel et Thierry Watine (dir.), *Médias et milieux francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2006.
- Bernard, Roger, *De Québécois à Ontarois : la communauté franco-ontarienne*, Hearst, Nordir, 1988.
- Bernard, Roger, « Du Social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue », dans Jocelyn Létourneau (dir.), *La Question identitaire au Canada francophone : récits, parcours, enjeux et hors-lieu*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 155-163.
- Bernard, Roger, *Le Canada Français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Nordir, 1998.
- Bernier, Christiane, Simon Laflamme et Sylvie Lafrenière « Dans quelle langue officielle s'expose-t-on aux médias en milieu minoritaire canadien? », dans Rodrigue Landry (dir.), *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 173-194.
- Bock-Côté, Mathieu, « Le manque d'épaisseur de la nation civique », *Le Devoir*, samedi 15 septembre 2007, Extrait de *La Dénationalisation tranquille*, Éditions du Boréal, 2007, <http://www.vigile.net/Le-manque-d-epaisseur-de-la-nation> (consulté le 4 février 2011).

- Boudreau, Annette et Stéphane Guitard, « Les Radios communautaires : instruments de francisation », *Francophonies d'Amérique*, n° 11, 2001, p. 123-134.
- Bourdieu, Pierre, *Sur la télévision, suivi de l'empire du journalisme*, Paris, Raisons d'agir, 1996.
- Breton, Raymond, « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 59-69.
- Browne, Donald, *Electronic Media and Indigenous Peoples: A Voice of Our Own?*, Ames (IA), Iowa State University Press, 1996.
- Cardinal, Linda, « Le Canada français à la lumière des États généraux : critique de la thèse de la rupture », dans Marcel Martel et Robert Choquette (dir.), *Les États Généraux du Canada français, trente ans après*, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa les 5, 6 et 7 novembre 1997, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 213-232.
- Cardinal, Linda et Luc Juillet, « Les Minorités francophones hors Québec et la gouvernance des langues officielles au Canada », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La Gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, p. 157-176.
- Castonguay, Charles, « Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 16, n° 1, 1979, p. 21-31.
- Castonguay, Charles, « La Cassure linguistique et identitaire du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. XLVI, n° 3, 2005, [www.erudit.org](http://www.erudit.org) (consulté le 13 février 2011).
- Castonguay, Charles, « Francophone Immigration beyond the Bilingual Belt: Wasting a Precious Resource », *Inroads: A Journal of Opinion*, été-automne 2008, [http://findarticles.com/p/articles/mi\\_7074/is\\_23/ai\\_n28537403/](http://findarticles.com/p/articles/mi_7074/is_23/ai_n28537403/) (consulté le 13 février 2011).
- Commissariat aux langues officielles, « Le cadre de fonctionnement de l'industrie canadienne de la production télévisuelle », 2013, [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu\\_etu\\_012009\\_p5\\_f.php#section2.1c](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_012009_p5_f.php#section2.1c) et L.C., 1991, ch. 11, <http://lois.justice.gc.ca/fr/B-9.01/> (consulté le 15 novembre 2010).

- Commissariat aux langues officielles, «Loi sur les langues officielles», *Vos droits linguistiques*, 2013, [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/act\\_loi\\_f.php](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/act_loi_f.php) (consulté le 14 août 2010).
- Commissariat aux langues officielles, *Un Tracé pour agir. La mise en œuvre de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles de 1988*, 1996, [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu\\_etu\\_021996\\_f.php](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_021996_f.php) (consulté le 11 août 2010).
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, «Rapport à la gouverneure en conseil sur les services de radiodiffusion de langues française et anglaise dans les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire au Canada», 2009, <http://www.crtc.gc.ca/fra/backgrnd/language/lo0903-ol0903.htm> (consulté le 20 décembre 2010).
- Cunliffe, Daniel, «Minority Languages and the Internet: New Threats, New Opportunities», dans Mike Cormack et Niamh Hourigan (dir.), *Minority Language Media. Concepts, Critiques and Case Studies*, Cleveland, Buffalo et Toronto, Multilingual Matters, 2007, p. 133-150.
- Dallaire, Christine, «“Fier de qui on est... nous sommes FRANCOPHONES!” : l’identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens», *Francophonies d’Amérique*, n° 18, 2004, p. 127-147.
- Dallaire, Christine et Claude Denis, «Pouvoir social et modulations de l’hybridité au Canada : les jeunes aux Jeux de l’Acadie, aux Jeux franco-ontariens et aux Jeux francophones de l’Alberta», *Études Canadiennes*, n° 55, 2003, p. 7-23.
- Dallaire, Christine et Josianne Roma, «Entre la langue et la culture, l’identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada. Bilan des recherches», dans Réal Allard (dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives*, Moncton, Centre de recherche et développement en éducation / Québec, Association canadienne d’éducation de langue française, 2003, p. 30-46.
- Deveau, Kenneth, Réal Allard et Rodrigue Landry, «Engagement identitaire francophone en milieu minoritaire», dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L’Espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 73-120.

- Eco, Umberto, «James Bond: une combinatoire narrative», *Communications*, n° 8, [1966] 1981, p. 77-93.
- Eco, Umberto, *De Superman au surhomme*, Paris, Grasset, [1978] 1993.
- Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), *Mémoire présenté au Comité mixte permanent des langues officielles*, Ottawa, 26 mai 1994, <http://www.fcfa.ca/documents/484.pdf> (consulté le 10 août 2010).
- Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), *Mémoire présenté au Comité mixte sur les langues officielles. Mise en œuvre de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles*, Ottawa, 30 mai 1996, <http://www.fcfa.ca/documents/480.pdf> (consulté le 10 août 2010).
- Forgues, André, «Les Médias et les potentialités des technologies au sein des communautés francophones», dans Michel Beauchamp et Thierry Watine (dir.), *Médias et milieux francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Culture française d'Amérique», p. 251-264.
- Frenette, Yves (avec la collaboration de Martin Pâquet), *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998.
- Garon, Rosaire, «Pratiques culturelles et pratiques médiatiques au Québec», dans Michel Beauchamp et Thierry Watine (dir.), *Médias et milieux francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Culture française d'Amérique», p. 265-298.
- Gérin-Lajoie, Diane, «La Problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario», *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 171-179.
- Gervais, Gaétan, «Aux Origines de l'identité franco-ontarienne», *Cahiers Charlevoix*, n° 1, Sudbury, Société Charlevoix / Prise de parole, 1995, p. 125-168.
- Gervais, Gaétan, *Des Gens de résolution. Le passage du Canada français à l'Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, 2003.
- Gilbert, Anne et Marie Lefebvre, «Un Espace sous-tension: nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne», dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada: nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 27-72.

- Hall, Stuart, « Cultural Studies and its Theoretical Legacy », dans Lawrence Grossberg, Cary Nelson, Paula Treichler (dir.), *Cultural Studies*, New York, Routledge, 1992.
- Hall, Stuart, « Codage/décodage », *Réseaux*, n° 68, 1994, <http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/68/02-hall.pdf> (consulté le 14 août 2010).
- Harvey, Fernand, *Médias francophones hors Québec et identité. Analyses, essais et témoignages*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992.
- Horkheimer, Max et Theodor W. Adorno, *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », [1947] 1974.
- Innis, Harold A., *Empire and Communication*, Toronto, University of Toronto Press, 1972.
- Johnson, Marc L. et Paule Doucet, *Une Vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 10, [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu\\_etu\\_052006\\_f.php](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_052006_f.php) (consulté le 10 août 2010).
- Juteau, Danielle, « La Production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 2, 1983, p. 39-55.
- Juteau, Danielle, « Multiples francophonies minoritaires : multiples citoyennetés », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 33-45.
- Juteau-Lee, Danielle, « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontariens : qui sommes-nous? », *Pluriel*, n° 24, 1980, p. 21-43.
- Katz, Elihu et Paul Lazarsfeld, *Personal Influence: The Part Played by People in the Flow of Mass Communication*, Glencoe (IL), Free Press, 1955.
- Laflamme, Simon, *Communication et émotion. Essai de sociologie relationnelle*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1995.
- Laflamme, Simon, « Alternance linguistique et postmodernité : le cas des jeunes francophones en contexte minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 12, 2001, p. 105-112.

- Laflamme, Simon, « Les Médias en Ontario chez les francophones et les anglophones », *Cahiers Charlevoix*, n° 6, Sudbury, Société Charlevoix / Prise de parole, 2004, p. 251-282.
- Laflamme, Simon, « Usage et représentation d'Internet chez les jeunes. Comparaison entre les francophones et les anglophones du nord de l'Ontario », *Cahiers Charlevoix*, n° 7, Sudbury, Société Charlevoix / Prise de parole, 2006, p. 183-228.
- Laflamme, Simon et Christiane Bernier, *Vivre dans l'alternance linguistique. Médias, langue et littérature en Ontario français*, Sudbury, Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation (FORA), 1998.
- Laflamme, Simon, Nicole Corbett et Chris Southcott, « Usages des médias et langue de communication dans la communauté francophone du nord-ouest de l'Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 33, 2008, p. 69-94.
- Landry, Rodrigue et Réal Allard, « L'Éducation dans la francophonie minoritaire », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, p. 403-433.
- Landry, Rodrigue, Réal Allard et Kenneth Deveau, « Revitalisation ethnolinguistique. Un modèle macroscopique », dans André Magard (dir.), *Adaptation et innovation. Expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, Presses universitaires européennes, 2006, p. 105-124.
- Lazarsfeld, Paul, Bernard Berelson et Hazel Gaudet, *The People's Choice: How the Voter Makes up his Mind in a Presidential Campaign*, New York, Duell, Sloan and Pearce, 1944.
- L'Encyclopédie canadienne, *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1971)*, <http://www.thecanadianencyclopedia.com> (consulté le 14 août 2010).
- Loi sur les langues officielles. Partie VII*, article 41 (1), 41(2), <http://laws.justice.gc.ca/fr/o-3.01/index.html> (consulté le 15 novembre 2010).
- Loi sur la radiodiffusion*, L.C., 1991, ch. 11, art. 3, « Politique canadienne de radiodiffusion », <http://www.canlii.org/fr/ca/legis/lois/lc-1991-c-11/derniere/lc-1991-c-11.html> (consulté le 16 novembre 2010).



- Marmen, Louise, « Les Statistiques linguistiques du recensement comme outil de mesure de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, 2005, p. 25-36.
- Martel, Marcel, *Le Deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttés et déroutés du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1996.
- Martel, Marcel, « Le Débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français : état des lieux », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 129-145.
- Martin, Normand, *À la recherche d'une « théorie » du développement global. Une approche contextuelle pour l'étude du développement des communautés francophones vivant en situation minoritaire*, mémoire de maîtrise, sciences politiques, Université d'Ottawa, 2008.
- Mattelart, Armand, *Multinationales et systèmes de communication : les appareils idéologiques de l'impérialisme*, Paris, Anthropos, 1976.
- Mattelart, Armand et Jean-Marie Piemme, *Télévision, enjeux sans frontières : industries culturelles et politiques de la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1980.
- McLuhan, Marshall, *The Medium is the Message*, New York, Random House, 1967.
- McLuhan, Marshall, *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme*, Saint-Laurent, Bibliothèque québécoise, [1964] 2001.
- Moring, Tom, « Functional Completeness in Minority Language Media », dans Mike Cormack et Niamh Hourigan (dir.), *Minority Language Media. Concepts, Critiques and Case Studies*, Cleveland, Buffalo et Toronto, Multilingual Matters, 2007, p. 17-33.
- O'Connell, Eithne, « Translation and Minority Language Media: Potential and Problems: An Irish Perspective », dans Mike Cormack et Niamh Hourigan (dir.), *Minority Language Media. Concepts, Critiques and Case Studies*, Cleveland, Buffalo et Toronto, Multilingual Matters, 2007, p. 212-228.

- Ombres sur le paysage télévisuel canadien. Place du français sur les ondes et production en contexte minoritaire*, [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu\\_etu\\_012009\\_f.php](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_012009_f.php) (consulté le 20 décembre 2010.)
- Riggins, Stephen H. (dir.), *Ethnic Minority Media: An International Perspective*, Londres, Sage, 1992.
- Thériault, Joseph Yvon, « Entre la nation et l'éthnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 15-32.
- Valois, Jeanne, « Du Concept de minorité et de son enfermement », dans Gratien Allaire et Anne Gilbert (dir.), *Francophonies plurielles*, Sudbury, Institut franco-ontarien, coll. « Fleur de trille », 1998, p. 127-135.
- Weber, Max, « Les Relations communautaires ethniques », *Économie et société*, Paris, Plon, [1921] 1971, p. 411-427.
- Wright, Sue, « The Right to Speak One's Own Language: Reflections on Theory and Practice », *Language Policy*, vol. 6, n° 2, 2007, p. 203-224.